

La Grande-Bretagne étend son blocus à tous les ports français (Lire en page 3)

De la guerre... et d'autre chose

Quelques mots encore à propos du Troisième Centenaire — Ce que le sanglant conflit empêchera probablement, ce qu'il ne saurait écarter — Le devoir de gratitude subsiste avec l'occasion de tirer de cet anniversaire une féconde leçon, d'en faire le principe de progrès nouveaux

Les scouts discutent, paraît-il, de la possibilité d'un grand congrès international, qui se tiendrait à Montréal en 1942, à l'occasion du Troisième Centenaire.

Ce projet n'est pas neuf. Comme d'autres il était né de l'annonce des fêtes prochaines. C'est ainsi que l'on espérait bien avoir à Montréal une réunion générale des Jockies de l'univers. On parlait aussi de réunions scientifiques, sportives, etc.

Que restera-t-il de tout cela?

Même si la guerre se terminait dans quelques mois, dans quelques semaines, elle laisserait des traces matérielles et morales qui rendraient singulièrement difficiles les réunions internationales.

Chaque pays d'abord, quelle que soit l'issue de la sanglante lutte, aura de profondes plaies à panser; puis, le choc sera encore si près qu'il sera bien difficile de rassembler les adversaires d'hier.

D'ailleurs, personne ne peut affirmer que la bataille sera si tôt terminée.

Il n'y a donc guère, en tout état de cause, à compter sur des manifestations de caractère très général.

Chez nous même, les suites de la guerre diminueront nécessairement l'éclat des Fêtes, l'appui financier qu'on pourra leur donner.

* * *

Mais le malheur des temps ne supprime point les motifs qui ont fait éclore ces fêtes: il n'empêchera point qu'on puisse, sous une forme partiellement différente, adaptée aux circonstances, leur imprimer une réelle fécondité.

Que voulait-on, en effet?

Rendre hommage aux pères de la Cité, profiter de l'occasion pour les faire mieux connaître, ainsi que l'histoire de la ville qu'ils ont créée, utiliser cet anniversaire comme un tremplin d'où les héritiers de Ville-Marie pourraient s'élancer vers des progrès nouveaux.

La guerre, quelque allure qu'elle puisse prendre, ne nous obligera à abandonner aucun de ces projets. Elle nous contraindra à en modifier les détails, c'est tout.

L'oeuvre historique déjà engagée pourra se poursuivre, non seulement dans les écoles, mais par des conférences publiques. Quant à l'effort dont les Fêtes devaient être l'occasion et le principe, la gravité des circonstances ne pourra que lui imprimer une force, une dignité nouvelles.

Jamais nous n'aurons mieux senti à quel point, avec quelle ardeur, nous devons nous reporter vers le passé, vers les vertus qui en ont fait la grandeur et la fécondité.

Si nous ne savons pas, à la lumière des éclaircissements, comprendre ces grandes leçons, ce sera vraiment lamentable.

* * *

Saluons les jeunes gens qui nous donnent en ce domaine un bel exemple.

Saluons ces Routiers de Notre-Dame qui ont entrepris, en visitant les sanctuaires mariaux, de rendre hommage à la Vierge, d'apprendre leur histoire et qui, par la même occasion, se donnent la plus saine des récréations.

Exprimons l'espoir que sous des formes diverses, appropriées aux circonstances, cet exemple soit partout suivi.

Et que la guerre élève nos âmes!

C'est un malheur dont il faut, moralement, intellectuellement, tirer le plus large parti possible.

Omer HEROUX

2-VII-40

M. King et M. Godbout

En quels termes ils ont correspondu

L'amendement de la constitution fédérale — M. King, M. Duplessis et M. Godbout

A propos d'autonomie provinciale

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 2-VII-40. — Les deux Chambres canadiennes ont approuvé, la semaine dernière, une résolution contenant une adresse au Roi, lui demandant l'autorisation de présenter au parlement impérial un amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Le débat a été plus expéditif à la Chambre des Communes qu'au Sénat, où M. Arthur Meighen, leader conservateur, a pris le temps d'exposer des vues personnelles sur la question. Mais d'un commun accord, avec des variantes de modalités, tous les orateurs, tant aux Communes qu'au Sénat, ont admis le principe de la législation. Tous, à une seule exception, M. John Blackmore, leader des créditistes, a avoué qu'il n'avait pas foi en cette sorte de cataplasme social. Tout de même le groupe des créditistes, M. Blackmore en tête, ne s'est pas opposé à la mesure.

Correspondance à lire

Pour compléter le dossier de l'assurance-chômage, le premier ministre ministre a fait inscrire aux procès-verbaux de la Chambre la correspondance qu'il avait échangée à ce sujet avec les premiers ministres des provinces. Ces lettres sont du plus vif intérêt parce qu'elles permettent de faire certaines mises au point. Les hommes de parti sont portés à passer sous silence les aspects d'un problème qui ne concordent pas avec leurs vues actuelles ou qui affaiblissent leurs plaidoyers. Pour ne rien causer de la situation, nous allons analyser succinctement les lettres que MM. Mackenzie King et Maurice Duplessis ont échangées en 1937 et celles que MM. Mackenzie King et Adélard Godbout se sont adressées mutuellement en 1940. Il y a, entre les deux correspondances, de notables et symptomatiques différences.

M. King à M. Duplessis

Le 5 novembre 1937, M. Mackenzie King adressait une lettre identique dans chaque cas, aux premiers ministres des neuf provinces canadiennes. A ce moment la Commission nationale de placement — mieux connue sous le nom de Commission Purvis — avait recommandé l'assurance-chômage et la centralisation des bureaux de placement. Profitant de l'occasion, M. Mackenzie King, converti à l'idée de l'assurance-chômage depuis le congrès libéral d'Ottawa de 1919, a écrit aux premiers ministres provinciaux pour leur demander ce qu'ils pensaient d'une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord devant accorder au parlement d'Ottawa juridiction en matière d'assurance-chômage. Il est inutile de citer le texte entier de la lettre de M. King. Quelques extraits suffiront pour situer la question.

"Mes collègues et moi, disais M. King, sommes convaincus qu'un

système national d'assurance-chômage contribuerait sérieusement à la sécurité individuelle et à la stabilité industrielle dans tout le Canada, et aiderait à réduire la misère résultant d'une recrudescence générale du chômage. (...) Nous croyons très désirable l'adoption d'une législation établissant un système national d'assurance-chômage et de bureaux de placement publics. S'il est possible d'obtenir la collaboration des gouvernements provinciaux à cette fin, nous sommes prêts à présenter les mesures nécessaires à la prochaine session du parlement. (...) Il semble généralement admis que l'assurance-chômage, pour être efficace, doit être de portée nationale. Toutefois, en tenant compte des limites de la juridiction du parlement canadien, une modification de la Constitution semble le préliminaire nécessaire à l'établissement d'un système national. Dans ces circonstances, j'écris aux premiers ministres des diverses provinces pour leur demander si leur gouvernement approuverait une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, destinée à permettre au parlement fédéral de légiférer sur l'assurance-chômage."

A cette lettre initiale, le premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis, a répondu au nom de son gouvernement. Les procès-verbaux de la Chambre des communes du 26 juin 1940, version française, ne donnent pas la date de la réponse de M. Duplessis. Celui-ci déclare ce qui suit: "La province de Québec serait en réalité très heureuse de collaborer à l'établissement d'un bon et juste système d'assurance-chômage. Votre lettre m'indique pas les grandes lignes ni les points importants de votre projet. En ce qui concerne le Québec, nous considérons ces renseignements absolument essentiels. La constitution garantit notre autonomie complète et, cela va sans dire, nous ne ferons rien — et cela pour de bonnes raisons — qui puisse la détruire. Le Québec est en faveur de la collaboration et de la coopération, mais fermement et décidément contre l'union législative."

M. Duplessis expose ensuite les points de vue suivants: "Il serait possible d'établir un système national d'assurance-chômage sans empiéter sur les droits de la province. Par exemple, toutes les provinces pourraient adopter une législation concurrente ou habitante, comme il a déjà été fait souvent dans le passé, et il existe également d'autres moyens de réaliser cette assurance tout en sauvegardant l'autonomie provinciale." Comprenez que l'assurance-chômage ne ferait rien pour résoudre le problème actuel du chômage, M. Duplessis a ajouté: "Nous remarquons que vous considérez le chômage comme un problème national, dont le fardeau financier retombe principalement sur Ottawa; en conséquence, ne croyez-vous pas

(Suite à la dernière page)

L'actualité

L'avenir du film français

La guerre terminée entre l'Allemagne et la France, et ce dernier pays vaincu, qu'advient-il du film français? C'est la question que se posent non sans une certaine angoisse tous ceux qui ont compris la portée du message français émis par le film dans le monde, et particulièrement au pays de Québec. Tombée, la France pourra-t-elle continuer de produire et d'alimenter ses marchés cinématographiques? Les studios reprendront-ils bientôt leurs activités sous l'égide allemande? Enigma pour l'instant. Cependant, il y a des raisons de croire que l'écran français ne demeurera pas longtemps obscur. Le cinéma français d'avant cette guerre possédait une expansion des plus intéressantes dans l'univers. Ses clients étaient nombreux, ses films étaient nombreux, les marchés extérieurs à la France sont encore encombrés de productions d'avant-guerre.

C'est ainsi qu'au Canada, la compagnie France-Film possède dans ses salles de films en assez grand nombre pour alimenter ses salles pendant un temps considérable encore.

Pour ce qui est de la production d'après-guerre, il est évident qu'elle prendra un aspect différent de celle d'avant-guerre. Confectionnés sous l'égide allemande, les films futurs ne pourraient peut-être pas être aussi facilement importés qu'aujourd'hui dans l'Empire britannique. On comprend pourquoi.

Etant donnée l'expansion acquise du marché français, le vainqueur allemand ne vaudra peut-être pas ruiner d'un coup une industrie aussi florissante. Il laisserait, selon toute vraisemblance, l'initiative française continuer de s'exercer en ce sens, considérant la valeur des capitaux retirés d'une exploitation profitable aux vaincus comme aux vainqueurs. D'autant plus que les milliers d'artistes, de scénaristes, de machinistes, de photographes employés jusqu'ici dans l'industrie des images mobiles travailleraient d'eux-mêmes à relever les cadres de leur moyen de subsistance.

Il y a évidemment la question des capitaux. On comprend que dans une France appauvrie par la défaite, il est probable que le manque de capitaux constitue le plus grand obstacle à la reprise des activités cinématographiques.

En tout cas, pour nous, Canadiens français, nous pourrions considérer comme un véritable malheur que la voix française se taise à l'écran.

On connaît trop les avantages que nous a vus le film français pour ne pas regretter son absence même momentanée de nos théâtres. C'est lui qui nous a fait connaître dans les détails cette France que nous aimons; ses gens, ses moeurs, ses provinces; c'est lui qui nous a ouvert des horizons dans quantité de domaines, c'est lui surtout qui nous a appris à mieux aimer notre langue, à la mieux respecter. Enfin, son influence a été nettement avantageuse pour nous. Espérons donc, en dépit des événements, que l'écran français ne cessera pas d'être alimenté. Un abandon prendrait alors vite pour nous presque les proportions d'une calamité.

M. H.

2-VII-40

Un glorieux anniversaire

S. Exc. Mgr Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, veut bien nous communiquer la note suivante:

Le vicariat apostolique de la Baie d'Hudson est en fête aujourd'hui: c'est le 25ème anniversaire du premier baptême d'Esquimaux, à Chesterfield Inlet, mission mère, la seule qui existait alors. Aujourd'hui 12 missions sont ouvertes, une 13ème va l'être le mois prochain. Le 2 juillet 1917, il y avait 12 chrétiens baptisés; on approche du millier aujourd'hui, et plus de 700 Esquimaux se préparent au baptême. Il n'y avait alors qu'un seul Père Oblat et un seul frère; aujourd'hui, trente-huit Oblats, dont 2 prêtres et 3 frères. Et 5 sœurs Grises de Nicolet aident grandement ce personnel. Ainsi va croissant le grain de sève évangélique dans l'extrême Nord canadien.

Tous se réjouissent avec le dévoué missionnaire qui a été l'initiateur de cette oeuvre féconde et qui a la joie d'en voir aujourd'hui l'heureux développement.

Nos lecteurs, au cours de ces longues années, ont eu, grâce à Mgr Turquetil et à ses collaborateurs, la joie de suivre d'assez près les progrès de la mission esquimaude.

Bloc-notes

Les impôts nouveaux

Depuis hier, 1er juillet, ce qui était une manière comme une autre de marquer la fête de la Confédération, de nouveaux impôts et de nouvelles taxes, tant d'Ottawa que du gouvernement de la province, sont opérantes et immédiatement exigibles; il y a notamment les taxes provinciales de 4 pour cent sur les ventes au détail et de 10 pour cent sur les ventes de cigares, de cigarettes et de tabac, l'impôt fédéral dit de la Défense nationale

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le correspondant parlementaire du Canada lui télégraphiait samedi: Parmi les morts (du Fraser), on remarque les noms de Georges-P. Blison, de Mirror Landing, en Alberta; Earl C. Hicks, de Buckingham, Québec; Joseph-L.-P. Marcotte, de Victoria, en Colombie anglaise; George Smith, 251, avenue Holt, Rosemont, à Montréal; William-M. Gagnon, d'Équival, en Colombie anglaise; Ernest Fecteau, de Halifax (N.-E.). Parmi les blessés, on relève le nom de Gerald-J. Beauchamp, de Vancouver.

Bizarre tout de même que tous les Anglais mentionnés soient du Québec et tous les Canadiens français, d'en dehors du Québec. Y a-t-il eu transposition dans la dépêche ou dans la liste officielle?

M. Bernard Shaw veut engraisser Hitler pour lui faire entendre raison, parce que, sans doute, ventre affamé n'a pas d'oreilles.

"S'il nous était possible, dit l'humoriste irlandais, de faire le blocus de la seule Allemagne, mais c'est toute l'Europe affamée, ou menacée de l'être, qui peut fermer l'oreille à la voix de la raison."

Bernard Shaw prétend encore qu'avec un peu de tact on pourrait amener l'Irlande à subir mais à solliciter l'occupation anglaise. M. Churchill ferait bien de nommer plénipotentiaire à Dublin cet octogenaire funambule.

La Gazette réclame toujours un gouvernement d'union nationale. Ceux qui s'y opposent ne sont pas loin d'être des traîtres, à ses yeux.

On croirait, à lire la fée Carabosse de la rue Saint-Antoine, que M. Chamberlain n'est plus rien qu'un triste souvenir en Angleterre. Il est président du comité de guerre du cabinet — rien que ça!

Le Printed Word, lui, croit qu'il y a diverses raisons pour lesquelles M. King reste au timon, dont la meilleure c'est que "we have no Mr. Churchill to succeed Mr. King."

Le même périodique ajoute que "M. Lapointe ne voudrait pas servir sous M. Ralston". ... Il y a des sacrifices qu'on ne peut exiger de personne, même en temps de guerre.

Les agences de presse n'ont pas manqué d'insinuer que c'est Mussolini qui a probablement fait tuer Balbo.

Si Chamberlain allait mourir d'âge dans son lit, les agences allemandes et italiennes, pour ne pas être en retard, pourraient laisser croire que Churchill ou Attlee ont fait assassiner l'homme au parapluie, le grand parachutiste de la diplomatie.

Notre ministre de la guerre, à nous, ne vient-il pas de mourir d'un accident d'avion?

Le Grincheux

2-VII-40

Ou va-t-il dire à Mussolini d'y aller faire la police? — Conséquences à prévoir quant aux tentatives d'invasion en Angleterre — Quelques causes de la défaite française — Des cartouches pour trois jours — Le manque de soldats occasionné par la dénatalité — L'Italie n'a pas d'enthousiasme

On prépare la mobilisation des jeunes Canadiens de 20 à 35 ans — Peu d'exemptions, même dans la classe agricole

L'attention continue de se fixer surtout sur ce qui se passe ou se prépare dans les Balkans. La Russie, qui avait fait mine d'envahir à fond la Roumanie même, — quant à la Bessarabie, elle la tient déjà, — certains détachements de ses troupes ayant passé la rivière Pruth, qui sépare la Bessarabie de la Moldavie, semble pour l'heure avoir décidé de ne pas pousser plus avant. Il est vrai, que d'après certaines dépêches de Roumanie, les Allemands, auxquels en a appelé Carol, auraient envoyé en Roumanie de nombreux avions de bombardement et de combat; Bukarest les aurait achetés de Berlin il y a plusieurs semaines, prétend-on. Il est néanmoins significatif que cette livraison se soit faite à une heure critique pour la Roumanie. D'autre part on signale que les actes voisins de l'état de belligérance que la Hongrie aurait commencé de poser depuis la semaine dernière et qui s'accroissent, sous prétexte de donner protection à quelque 2 millions de Hongrois vivant en Transylvanie roumaine, paraissent avoir cessé. Berlin aurait fait comprendre à Buda-Pest qu'il vaut mieux attendre. En effet l'embrasement des Balkans à cette époque-ci devrait retarder les plans d'invasion de l'Angleterre par le Reich; et aussi cela le forcerait soit à intervenir, soit à charger Rome d'essayer de faire la police dans les Balkans. Les troupes des différents pays balkaniques n'ont pas une très haute idée du prestige militaire italien, ce qui rendrait l'intervention de Rome de ce côté plutôt délicate, pour ne pas dire très dangereuse.

Ailleurs, en Europe, la situation n'a pas sensiblement varié ces derniers jours. Londres est dans les préparatifs et l'attente; Berlin parachève sa campagne et ses armes d'invasion; la France occupée s'adapte le moins mal qu'il se peut à la dure occupation militaire des agents du Reich. Raids aériens anglo-allemands, chaque aviation tentant de causer le plus de dégâts possible en pays ennemi. Les États-Unis viennent de voter \$500 millions pour ajouter à leur armement naval. Et le Canada prépare la mobilisation, pour service au Canada, des jeunes gens de 20 à 35 ans.

CAUSES D'UNE DEFAITE

Le jour se fait lentement sur les causes immédiates de la défaite française et sur les raisons concomitantes de l'armistice demandé par Pétain et Weygand au Reich, le 12 juin. Le maréchal Pétain a déjà fait allusion à ceci, que les avions français devaient se battre un contre six, presque tout le temps, que les chars d'assaut français étaient peu nombreux, toutes proportions gardées, et de type souvent inférieur à ceux des Allemands. Un correspondant de l'Associated Press, grande agence de nouvelles américaines, vient de câbler aux bureaux de New-York, de Saint-Sébastien, Espagne, une analyse significative des causes manifestes de la défaite militaire française. D'abord, dit-il, les Français perdirent dans le dernier mois de la guerre 1,500,000 soldats tués, blessés ou portés disparus, en tout cas mis hors d'état de porter les armes. Le général Weygand aurait de surplus rapporté à Pétain, à l'avant-veille de la demande d'armistice, que ses troupes n'avaient plus de cartouches que pour trois jours au maximum. L'armée, incapable de se défendre avec chance de gagner, fondait comme cire sous le feu implacable et meurtrier des Allemands. Elle manquait de matériel, elle n'avait pas de renforts suffisants, de réserves militaires effectives et nombreuses. Par exemple, ce correspondant en question, Taylor Henry, qui a suivi du plus près possible les armées françaises, a souvent vu trois ou quatre avions de chasse français essayer de tenir tête à quelque 60 ou 80 bombardiers allemands flanqués de 40 ou 60 avions de chasse. C'était héroïque, ce n'était pas la guerre. Lorsque, dit-il, celle-ci éclata pour de bon, contre la Hollande et la Belgique, les Français ne disposaient que de 510 avions d'attaque en bon état, et les Allemands pouvaient en mettre et en jetaient jusqu'à 400 sur un front de 5 milles. Cela nous n'était pas la guerre avec chance de réussite pour les Français. Quant aux chars d'assaut, le correspondant de l'Associated Press dit avoir vu les Français se battre avec des tanks remontant à 1918, même avec des appareils pris aux Allemands et remis hâtivement en état par les Français. Ceux-ci en avaient au maximum 2,500 dispersés, en plus ou moins bon état, contre les Allemands 12 divisions de 500 chars chacune, — soit 6,000 travaillant en étroit contact. Il y avait aussi absence de liaison intime et effective entre les différentes armées françaises, même entre les corps d'armées et les quartiers généraux d'état-major. La vaillance ne pouvait suppléer à tout. Plusieurs divisions françaises n'avaient guère de canons antichars capables d'opposer une résistance efficace à l'avance ennemie, vu le blindage épais des chars d'assaut allemands. De surplus, les lignes françaises étaient minces et sans couverture pour la peine, vu le manque relatif de réserves; l'infanterie allemande était cinq fois plus nombreuse que la française, sur la Somme et sur l'Aisne, par suite du fait que la population allemande fournissant des réserves militaires est de 80 millions contre 40 millions en France, où la dernière guerre a créé des vides énormes qu'une faible natalité n'a jamais pu compenser. Enfin, continue le correspondant américain, le maréchal Pétain a fait entendre qu'il n'y eut pas dans la population de son pays cette détermination courageuse profonde qu'il y avait en 1914; la mobilisation se fit alors dans un enthousiasme profond, extraordinaire, tandis qu'à l'automne de 1939 l'enthousiasme manqua, parce que "les Français ne comprenaient pas les motifs de cette guerre-ci".

Une dépêche de Belgrade à des journaux anglais

signale qu'en Italie non plus, il n'y a guère d'enthousiasme pour la guerre, hors des cercles gouvernementaux et ardemment fascistes; le peuple italien, dit-il, n'entretient aucune haine envers la France non plus qu'envers l'Angleterre. On a marché, en Italie, parce que le Duce Mussolini a contraint les gens de marcher et que la presse italienne orchestrée par Rome mena une campagne extrémiste contre Paris et Londres.

L'impréparation relative de la France démontre qu'elle n'a pas recherché la guerre, et que ses gouvernements, depuis 1930, ne paraissent pas voir à quels abîmes leur stupide diplomatie conduisait depuis des années le pays, à cause de leur manque de prévoyance et de leur inertie dans le domaine militaire. Ils ne pensèrent pas aux préparatifs de défense nationale qu'ils eussent dû faire ou qu'ils sabotèrent. Blum, Paul-Boncour, — qui s'en vint en Amérique par Lisbonne, raporte-t-on ce matin, — et autres piètres gouvernements de ce type sont les véritables responsables de ce désastre.

L'ANGLETERRE ET LE CONTINENT

Le ministre anglais de la guerre économique, M. Dalton, vient d'annoncer que le blocus s'étend à toute la France, mais pas aux colonies françaises, au sujet desquelles Londres fera connaître ses intentions lorsqu'elles auront précisé leur attitude. Cela veut dire que d'ici nouvel ordre rien ne pourra plus passer de la France continentale aux pays formant partie de l'Empire britannique; et que ceux-ci ne pourront rien vendre non plus à la France. Cela affectera sensiblement notre commerce et aura des conséquences de tout ordre. Ainsi, au Canada, nous ne pourrions plus recevoir de journaux, de revues, de livres imprimés en France, ni quelque article que ce soit de France, aussi longtemps que Londres maintiendra cette attitude. Cela sera un sérieux obstacle au maintien pratique de la culture française au Canada, ainsi que dans les milieux francophones du reste de l'Empire britannique. Mesure de guerre...

Les Anglais nient que l'occupation militaire, par les Allemands, des îles de la Manche: Guernesey et Jersey, à quelque 75 milles du littoral des îles Britanniques le plus rapproché soit de quelque importance. Il n'y a pas là de grand port bien protégé, non plus que d'aéroport de quelque importance. La population civile a été évacuée et les Allemands occuperont des terres qu'ils seront incapables de faire valoir. D'autre part cette occupation peut avoir des conséquences sérieuses quant à l'élevage de troupeaux de bœufs qui se faisait dans ces îles et qui donnait des variétés de races de renommée mondiale, pour l'industrie laitière. La culture des îles de la Manche détenues présentement par les Allemands consistait surtout en primeurs, destinées à Londres et dont il ne pouvait plus être question en ces temps de transports difficiles et d'économie poussée à fond.

On signale à Londres les circonstances quelque peu étranges de la mort d'Italo Balbo, gouverneur de la Libye, tué dans un accident d'avion, selon les uns, dans un combat aérien, disent les autres. La censure italienne, qui ne laisse rien filtrer des faits réels, autorise toutes les suppositions, desquelles sont un tant soit peu raisonnables. On va jusqu'à prétendre que des canons antiavions italiens auraient par mégarde descendu l'avion de Balbo, mort avec tous ses compagnons de vol.

LE CANADA VA MOBILISER

On ne connaît pas encore les modalités de la mobilisation des hommes que prévoit entre autres choses la loi King votée il y a quelque dix jours pour la défense du Canada. On apprend que d'ici peu de jours les préliminaires de cette mobilisation vont se faire en vitesse, pour ce qui est des jeunes gens de 20 à 35 ans, qu'on diviserait en deux catégories: la première, de 20 à 27 ans inclusivement, la seconde de 28 à 35 ans. Les exemptions porteraient sur certaines catégories d'occupation et seraient restreintes. Ainsi les fils d'agriculteurs travaillant eux-mêmes sur la terre n'auraient qu'une exemption temporaire, pour le temps des récoltes, sans plus. On se demandera quelle conséquence peut avoir dans ces circonstances l'intervention de M. Godbout, premier ministre du Québec, en faveur des fils de cultivateurs, intervention qui remonte à l'automne dernier. Elle paraît n'avoir dans le temps suscité l'attention de ceux qui voulaient la conscription de tous les jeunes gens. M. Godbout entend sans doute reposer la question à M. King; elle est d'urgence et d'importance réelle. La campagne en faveur d'un ministère national à Ottawa reprend, ou plutôt elle s'accroît, dans les milieux fédéraux et dans la presse jingo du Canada. Il faut un ministère vraiment national pour accentuer et activer l'effort de guerre du Canada, prétendent ces milieux et cette presse. La "Gazette" de ce matin se porte à la rescousse des "nationaux", elle termine son premier-Montréal par ces paroles: "Depuis deux mois les événements nous ont donné figure, à tous tant que nous sommes, de gens délibérément bernés et qui se laissent faire... Il n'est plus l'heure de perdre davantage du temps, sur quoi que ce soit; et cela est la raison de fond pourquoi il nous faut un gouvernement national". La "Gazette" répète l'antienne connue, à savoir que M. King ne peut prétendre exprimer le sentiment du pays; car il n'a eu, dit-elle, que 55 pour cent des voix à la dernière élection fédérale. Que dire alors de ceux qui n'ont pas réussi à faire élire 40 députés sur 245 et ont vu leur chef lui-même battu à fond et quitter la politique sans qu'ils aient même poliment fait le moindre geste de l'y retenir?—G.P.

2-VII-40

L'allocution de M. Arthur Sauvé à Radio-Canada

"Le Canada n'a jamais été menacé comme il l'est actuellement" — "Le danger, généralement imprévu, est à nos portes"

Message aux Canadiens français à l'occasion du 73e anniversaire de la Confédération

M. le sénateur Arthur Sauvé a prononcé l'allocution suivante, hier soir, à Radio-Canada:

Nous célébrons en un jour bien sombre le soixante-troisième anniversaire de la Confédération canadienne. A la commémorer nous nous sentons plus forts et plus courageux à la défense de notre pays. La Confédération est l'oeuvre maîtresse d'un Canadien français, Georges-Etienne Cartier, le chef politique de notre race dans le gouvernement de cette époque de notre transformation économique. Sans Cartier, nous aurions l'Union législative, c'est-à-dire un seul parlement et l'unité des lois du pays. Sans Cartier, Québec n'aurait donc pas une législature autonome, avec le pouvoir particulier de légiférer pour la sauvegarde de notre race.

Les Canadiens français ont donc une raison particulière de célébrer l'anniversaire de la Confédération. Certes, notre constitution n'est pas parfaite. Le développement du pays nécessite des amendements constitutionnels, qu'il importe d'examiner à la lumière de nos droits et de nos plus grands intérêts, et de nous procurer une loi qui doit être exprimée par chacune des législatures provinciales en session. Prenons garde aux loups qui rôdent encore autour de notre patrie-mère provinciale.

Notre constitution a fait le Canada plus grand, plus fort et plus en position de progresser. Elle nous a fait un des peuples les plus libres de la terre. Elle reconnaît nos droits particuliers. Elle les respecte. Elle les protège. Ses adversaires, chez nous, sont les plus opposés à sa modification. Ils comprennent, sans l'admettre, que nos ennemis, nos difficultés et les injustices qui les créent ne proviennent pas de la Constitution mais d'une fausse interprétation due en grande partie à une fausse éducation et à une mauvaise volonté aveuglément persistante. Nous aimons notre Confédération. Nous tenons à sa Constitution. Nous l'apprecions bien davantage en ces jours de lourde épreuve. Nous voulons en faire brèvement la garde devant le formidable ennemi qui veut conquérir le monde. L'épreuve nous la ressentons avec amertume, mais avec courage. Nous qui, dans ce pays de paix, n'avons appris qu'à

Avis de décès

LABBE. — A Montréal, le 30 juin 1940, est décédé à l'âge de 75 ans, 11 mois, Albert Labbé, tavernier, époux d'Odette Fisel. Les funérailles auront lieu le mercredi 3 juillet 1940. Le convoi funéraire partira des Salons mortuaires de la Société Coopérative, 302, Sainte-Catherine est, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, où le service sera célébré à 8 heures 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA BADIO. — A Montréal, le 30 juin 1940, à l'âge de 84 ans, est décédé le Dr Félix La Badio, époux de feu Eugénie Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi 3 juillet 1940. Le convoi funéraire partira de sa demeure, No 50, boul. Saint-Joseph ouest, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile-End, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANOIE. — A Ste-Hélène de Bagot, le 2 juillet, est décédé à 80 ans Adélaïde Lanoie, épouse de Victor Lanoie, père du R. P. Alphonse Lanoie, S.S., de Shawinigan. Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures 30, heure solaire.

NECROLOGIE

BERTRAND. — A Montréal, le 28, Mlle Madeleine Bertrand.

BROSSARD. — A Montréal, le 28, à 53 ans, Joseph Brossard, époux de Blanche Gagné.

GUENET. — A Montréal, le 28, à 75 ans, Mme veuve J.-B. Guenet, née Marie-Léda Lefebvre.

HOULE. — A Montréal, le 28, à 70 ans, Mlle Philomène Houle, fille de feu Gilles Houle et de feu Hortense Leclair.

CHAPLEAU. — A Montréal, le 28, à 62 ans, Mme Arthur Chapleau, née Catherine Joseph.

D'AMOUR. — A Montréal, le 28, à 30 ans, Mme Edouard d'Amour, née Marie-Alice Lévesque.

FORGET. — A Montréal, le 27, à 62 ans, Lesina Roy, épouse de Nazari Forget.

JETTE. — A St-Jean d'Irville, le 28, à 51 ans, Ephrem Jette, époux de Marie Jette.

LAMER. — A Lachine, le 28, à 73 ans, Daniel Lamer, époux de Della Pesant.

LAVOIE. — A St-Jacques, le 27, à 71 ans, Martial Lavoie, époux de Eugénie Sigouin.

MASSON. — A Montréal, le 28, à 73 ans, Mme Paquette Masson, née Eugénie Desjardis.

PERRAS. — A Caughnawaga, le 28, à 60 ans, Mme Honorine Perras, née Mathilde McComber.

RACICOT. — A Montréal, le 27, à 49 ans, Dr Louis Palma Racicot, époux de Rhea Jarry.

RIVET. — A Repentigny, le 28, à 77 ans, Georgianna Rivet.

ROBIDOUX. — A Montréal, le 28, à 11 ans, Rita Robidoux, fille de feu Edouard Robidoux et de Bernadette Soucy.

ROZON. — A Montréal, le 28, Mary-Neil Rozon, épouse de O. A. Rozon.

SENECAL. — A Montréal, le 28, à 72 ans, Charles Sénécal, époux d'Emma Julien.

ST-GERMAIN. — A Montréal, le 28, à 91 ans, Francis, époux d'Annie Béique.

Les prisonniers allemands

Un premier groupe est arrivé à Québec, hier

Québec, 2 (C.P.). — Le premier groupe de prisonniers allemands d'Europe, à être transportés au Canada pour y être internés est arrivé à Québec, hier. Six heures après le débarquement, les prisonniers étaient rendus à leur camp d'internement, sauf un groupe qui se rend jusqu'à Montréal.

Ils sont venus à bord d'un paquebot qui auparavant faisait le service jusqu'à Montréal, avec 250 hommes. Un officier anglais a dit que l'un des dangers de la traversée était la présence parmi les prisonniers de nombreux marins de navires marchands. Aussi, au départ, on a dit aux prisonniers qu'on partait pour un voyage de 5 heures. Le voyage a duré sept jours et l'officier britannique a déclaré que ses marins et soldats avaient dormi deux nuits sur sept.

Les prisonniers sont débarqués portant leur attirail de campement, qui avec des raquettes de tennis, ou des couvertures, des ustensiles de cuisine, etc. Les uns souriaient, d'autres semblaient graves. Les premiers à être les marins de navires marchands à prendre le train. Les prisonniers ont marché encadrés par des files de soldats canadiens armés de baïonnettes au bout de leurs fusils. Ils se saluaient entre eux. Le premier à toucher terre fut un commandant de sous-marin; il parlait couramment l'anglais et s'occupa de la question des bagages pour ses camarades.

On regardait surtout les prisonniers de guerre, officiers, soldats en uniformes verts, aviateurs vêtus de bleu, commandants et personnel de sous-marin, parachutistes vêtus de noir. Les officiers ont été traités selon leur rang.

Ces combattants ont été capturés en Hollande, en Belgique et en France.

Les officiers anglais ont déclaré que le voyage s'était passé sans incidents, sauf le groupe des aviateurs qui ont été plutôt arrogants. "Ils nous ont traités de "cochons" chaque fois qu'ils en avaient la chance, au cours de la traversée."

D'autre part, quelques-uns des marins de la marine marchande et des internés civils étaient plutôt mécontents. Ils se sont plaints, par exemple, que les sentinelles faisaient trop de bruit en marchant, la nuit, et les empêchaient de dormir.

Comme quelques-uns d'entre eux, au débarquement, portaient des maillots de bain, un officier canadien français les leur a enlevés en leur disant: "Vous n'aurez pas besoin de ça, par ici!"

Au cours du voyage un des prisonniers s'est évadé par un hublot; on ne sait ce qu'il est devenu.

Des prisonniers sont confiants et prédisent la fin de la guerre pour six semaines et que Hitler va gagner.

Parmi les prisonniers, se trouvent des capitaines de paquebots.

Messe pour Mgr Deschamps à la Merci

Une messe solennelle de Requiem sera célébrée dans la chapelle de l'hôpital de Notre-Dame de la Merci, 667 ouest, boulevard Gouin, jeudi, le 4 juillet, à 9 h. 30, pour le repos de l'âme de S. Ex. Mgr Deschamps, lequel avait une affection toute particulière envers les Oeuvres de Notre-Dame de la Merci.

Les cours de vacances

La Flore des lacs laurentiens

A l'occasion des cours de vacances, qui se donnent cet été au Jardin botanique, on a organisé des conférences auxquelles les étudiants et le public sont conviés. M. Roger Gauthier, professeur à l'Institut botanique de l'Université de Montréal, a inauguré la série jeudi soir dernier. L'auditoire était si nombreux qu'il a fallu changer de local et passer de la salle Léon-Provancher dans le magnifique auditorium.

Présenté par le R. F. Marie-Victorin comme l'un de ces originaux qui ne parlent que de ce qu'ils connaissent, M. Gauthier a promené son auditoire dans les lacs de la Laurentie, et à l'aide de projections il leur a mis devant les yeux un coin souvent ignoré de notre flore. Les plantes de nos lacs présentent pourtant un ensemble de modifications fort intéressantes, car elles ont été profondément marquées de l'impression du milieu où elles vivent, depuis le néophrase brouté par l'original, jusqu'aux herbes à brochettes et aux utriculaires, — liés aussi à la faune.

Durant le mois de juillet, tous les lundis soirs, soit les 1er, 8, 15 et 22 juillet, ainsi que le vendredi 26 juillet, jour de la clôture des cours de vacances, il y aura une conférence publique dans l'auditorium du Jardin botanique.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Quelle date?

Voyez ici:

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Les Italiens admettent la perte du contre-torpilleur "Espero"

Attaques aériennes anglaises et italiennes

Le Caire, 2 (C.P. Reuters). — Un communiqué de l'Amirauté annonce aujourd'hui que l'aviation de la marine a coulé quatre sous-marins italiens, ainsi que le contre-torpilleur "Espero", du 27 au 29 juin. (Les Italiens ont admis hier la perte de l'"Espero"). Le communiqué de la Royal Air Force annonce de son côté des attaques aériennes contre des raffineries et des réservoirs d'essence à Augusta, en Sicile, contre les bases aériennes de Gondar et d'Azozo en Ethiopie, contre un convoi de camions dans la région de Moyale près de la frontière du Kenya. On a rescapé 44 survivants de l'"Espero" et peut-être aussi quelques survivants des sous-marins italiens.

Une dépêche du Caire dit que la

garnison italienne d'un village fortifié à la frontière de l'Ethiopie et du Kenya a pris une patrouille indigène de l'armée italienne pour des Anglais, a fait feu sur eux et qu'il y a eu plusieurs morts avant que l'on découvre la méprise.

Rome, 2 (A.P.). — Le bulletin du haut-commandement italien rapporte des attaques aériennes contre des formations de chars d'assaut anglais à la frontière de l'Egypte, contre un gros convoi de navires dans le sud-est de la Méditerranée, contre les quais et les dépôts à Berbera, en Somalie anglaise. Il prétend de plus que l'aviation anglaise a perdu trois appareils dans une attaque contre Massawa et un autre dans l'attaque contre Augusta.

Le vice-amiral Muselier nommé par de Gaulle commandant des forces françaises libres de mer et de l'air

Londres, 2 (C.P.). — Le général Charles de Gaulle, chef du Comité national français, a nommé hier soir le vice-amiral Muselier, commandant des forces françaises de mer et de l'air. Le vice-amiral Muselier a aussitôt publié un ordre du jour ordonnant aux marins et aviateurs français de se rendre à la base alliée la plus proche pour poursuivre la lutte et les relevant de toute obéissance vis-à-vis de ceux qui ont ordonné la reddition sans combat de la flotte française. Le général de Gaulle a annoncé que plusieurs navires de guerre et plusieurs escadrons se trouvent déjà sous le commandement du

vice-amiral. Le vice-amiral Muselier, qui fut un collaborateur de Clemenceau pendant la dernière guerre, se trouvait à Bordeaux lorsqu'il a appris qu'une armistice était imminente. Il s'est rendu à Paris où il est arrivé en même temps que les Allemands et il a réussi à sauver plusieurs plans secrets ainsi que l'une des fabriques de la défense nationale. Il a ensuite gagné Marseille où il a rassemblé autour de lui des marins, s'est emparé d'un navire de guerre qui a conduit à Gibraltar. Il s'est rendu de Gibraltar à Londres en avion pour collaborer avec le général de Gaulle.

Texte de M. Chamberlain

Londres, 2 (A.P.). — Voici le texte d'une causerie à la radio donnée dimanche soir par M. Neville Chamberlain:

"La première chose que je veux vous dire ce soir, c'est que tous les membres du gouvernement travaillent ensemble d'un commun accord et en parfaite harmonie. Celui qui prête foi à la propagande allemande et aux sonnettes, qui se disent sur la prétendue désunion parmi nous, ou qui imagine qu'aucun de nous consentirait à entrer en négociations avec l'ennemi pour faire la paix, fait précisément le jeu des nazis.

"Nous formons une nation solide et unie. Nous irons à la ruine plutôt que d'admettre la domination des nazis. Mais nous voulons, sous la direction du premier ministre, attaquer nos ennemis et les combattre avec la résolution et l'esprit guerrier qui conviennent à un grand peuple.

"Bien que nous restions seuls à défendre la liberté et la civilisation, les braves, hommes et femmes, ne seront qu'agalloonnés en apprenant que nous ne devons compter que sur nous-mêmes pour triompher, comme nous l'avons fait déjà. "Je ne sous-estime pas pour un instant la puissance militaire, qui a écrasé la vaillante armée française et réduit la France à sa lamentable situation actuelle. Nous savons tous que l'ennemi est maintenant libre de se jeter sur nous.

"Il n'y a aucun doute que les raids aériens que nous avons subis récemment ne sont que le prélude à quelque chose de plus grave. Les nazis jouent leur va-tout sur la chance de gagner une guerre rapide. Nous savons qu'ils sont prêts à terminer leurs préparatifs pour attaquer ce pays. A tout moment, cette invasion peut se déclencher sur terre et sur mer. Mais l'ennemi est séparé de nous par un obstacle antichar d'assaut plus formidable que ceux qu'il a déjà rencontrés: c'est la mer.

"Notre marine, qui continue à grandir, est largement supérieure à la marine allemande, et il faudra éliminer ou détruire nos navires de guerre avant qu'une expédition maritime puisse débarquer sur nos rives.

"N'oubliez pas que, même si une expédition peut descendre en sécu-

rité, elle doit être ravitaillée et par voie maritime en majeure partie, avec tout ce qu'il faut à une armée moderne pour combattre une résistance acharnée.

"Songez maintenant à la situation aérienne. Notre aviation augmente en nombre chaque jour, et elle est plus forte aujourd'hui qu'au début de la guerre, et supérieure en équipement, en entraînement et comme moral à celle de l'ennemi. Nos forces aériennes devront être détruites ou repoussées avant que l'ennemi puisse descendre en sécurité soit de la mer, soit des airs.

"Il nous reste en plus nos armées territoriales. Il y a actuellement en Angleterre une armée plus considérable qu'il n'y en eut jamais au cours de notre histoire. Une armée dont une large partie est composée de troupes aguerries qui non seulement ont fait face à l'ennemi au cours de combats, mais ont senti leur supériorité sur l'ennemi. Cette armée croît chaque jour en nombre, en préparation et en équipement.

"Enfin nous avons cette autre grande armée d'hommes et de femmes qui mettent toutes leurs forces dans la grande tâche de nous fournir les armes et la nourriture dont nous avons besoin et qui se dévouent au travail de la défense civile.

"Tous et chacun d'eux, ils sont animés du même esprit guerrier qui ne tombera jamais. Si l'ennemi tente d'envahir l'Angleterre, nous le combattrons dans les airs et sur la mer. Nous le combattrons sur nos plages avec toutes les armes que nous aurons. Cet ennemi pourra réussir à faire une brèche ici et là. S'il y réussit nous le combattrons sur chaque chemin, dans chaque village, dans chaque maison, jusqu'à ce qu'il soit complètement anéanti.

"S'il est forcé de se retirer, comme nous avons dû évacuer de France, il n'aura pas de flotte amie pour l'attendre. Il ne lui restera que la mort et le désastre.

"Je vous ai indiqué les raisons matérielles pour lesquelles nous devrions pouvoir repousser les attaques de l'ennemi. Mais nous avons quelque chose de plus puissant de notre côté: Nous combattrons pour la défense de nos propres foyers et de nos maisons; nous combattrons, sachant que notre cause est celle de l'humanité et de la paix contre la cruauté et la persécution, le bien contre le mal, une cause qui est certainement bénie de Dieu.

"Ce sera un faible courage, vraiment qui pourrait douter de notre triomphe".



Pierrette MAURER, 8 ans

ENFANTS Recherchés

Ces enfants sont-ils dans une de nos maisons religieuses, soit de Montréal, soit de la province? ... Prière de communiquer avec M. Louis Jarguilles, au bureau de la Sûreté Provinciale, Téléphone: HARBOR 4141.



André MAURER, 10 ans

Donnez-leur la préférence

Passez vos commandes à nos annonceurs, de préférence.

Ils y ont droit, puisqu'ils se servent de votre journal,

LE DEVOIR

Au Collège de l'Assomption

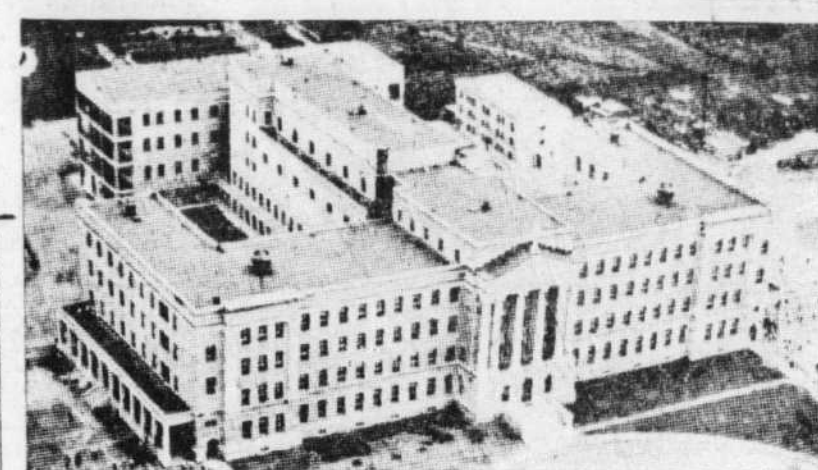
M. l'abbé Hervé Lussier nommé supérieur et préfet des études

L'Assomption, 2. — M. l'abbé Hervé Lussier est nommé supérieur et préfet des études du Collège de l'Assomption. Il succède à M. l'abbé Pierre Gauthier, dont le terme d'office est expiré.

M. l'abbé Paul Jarry est nommé vice-supérieur.

M. l'abbé Emile Jarry, directeur des élèves depuis plusieurs années, est nommé aumônier du pensionnat de Sainte-Anne de Lachine, et est remplacé par M. l'abbé Alcide McDuff.

M. l'abbé Siméon Peltier est nommé procureur et M. l'abbé Victor Savaria, assistant-procureur.



Collège Jean-de-Brébeuf

Construction moderne à l'épreuve du feu dans le site le plus beau et le plus sain de Montréal.

COURS CLASSIQUE dirigé par les Pères Jésuites

Le collège attache une importance spéciale aux cours préparatoires; jusqu'ici les Pères donnaient des cours équivalents aux classes de 5e et 6e années des écoles primaires.

Cette année, les élèves qui ont terminé leur 3e année d'école primaire seront admis aux cours préparatoires du collège

Ces deux cours enseignés, par des professeurs d'expérience préparent immédiatement au cours classique.

Demandez renseignements au R. P. Recteur 3200, Chemin Sainte-Catherine, Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. Marguerite 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier
AVOCATS

87 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR
GRATIS
ALBERT FOURNIER
934 STE-CATHERINE EST MONTRÉAL

COMPTABLES

Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J. Charles Anderson, L.C.
Jean Valiquette, C.A. L.C.
Roméo Carle, L.S.C. C.A.
A. Doreau, L.S.C. C.A.
Paul Hunt, C.A. L.C.

84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

Caron & Caron

Comptables agréés - Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A. L.S.C. C.A.
Henri Caron, B.A. L.L.L. L.S.C. C.A.

59, rue St-Jacques
HARBOR 3635 MONTRÉAL
159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON

Comptable Agréé Chartered Accountant

Immeuble des Tramways
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBOR 5990

Léon-A. Hurtubise

C.P.A.
Comptable public licencié

60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone: HARBOR 1553

LaRUE & TRUDEL

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J. Arthur LaRue, C.A. — Maurice Charité, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A. — Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Boulanger, C.A. — Jacques LaRue, C.A.
Léon Rouquin, C.A. — Lucien P. Bélier, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Paul-Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.

Montréal - Québec

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44
Assortiment complet

Underwood - Remington, Royal Portatif et Standard, Machines à Additionner, Calculatrices, Prêteurs de Chèques, Pupitres, etc., etc.

Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
HARBOR 6968 R.-T. Armand, prop.

ROYAL REMINGTON UNDERWOOD
Efficiency, régulier et portable.

Machines à additionner, Service.

N. MARTINEAU & FILS
1013, rue BLEURY BE 2318
Entre les rues Vitré et Lagacetière

DACTYLOGRAPHES
Machines à additionner — TOUTES MARQUES —

Neufs et reconstruits. Aux personnes hors de la ville nous enverrons, sur demande, notre liste de prix gratis.

Typewriter & Appliance Co.
750, RUE ST-PIERRE LA. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOUL. ST-LOUENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures - Cadres - Mi-roirs
Réparations de cadres et miroirs

Lanc. 2264

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER - Fondée en 1892

C.-X. Tranchemontagne
Cie

IMPORTATEURS

Tissus et toiles pour communautés religieuses.

459 St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialistes HARBOR 5544

EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES

A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis - Montréal

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

Entretiens gratuits sur demande

3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME PRÉSIDENT

Tél. Wellington 1145

Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Taux en conformité avec la loi des assurances approuvée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916

Dépôts de \$25,000.00 au Gouvernement - Salons mortuaires à la disposition du public.

SERVICE JOUR ET NUIT.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MARDI, 2 JUILLET 1940

BEAU ET MODEREMENT CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 66.
Même date l'an dernier 70.
Minimum aujourd'hui 50.
Même date l'an dernier 68.
BROMÈTRE: 10 h. a.m. 29.50, 11 h. a.m. 29.55. Midi: 29.60.

Chiffres fournis par
de Montréal, 7631 rue Saint-Denis
Mme L.-P.

La Grande-Bretagne étend son blocus aux ports français

LONDRES, 2 (C.P.). — Le ministre de la guerre économique, M. Hugh Dalton, a annoncé que la Grande-Bretagne a étendu son blocus aux ports français pour empêcher que des approvisionnements n'atteignent l'Allemagne par cette voie, mais qu'elle a retardé l'extension du blocus aux colonies françaises en attendant que leur statut se précise. Le gardien du sceau, M. Clement Attlee, a ajouté que M. Dalton ferait une déclaration plus explicite au sujet du blocus en séance secrète, si les députés le désiraient.

Grande-Bretagne

Les attaques aériennes allemandes de la nuit dernière ont fait 12 morts et 22 blessés

Aucun parachutiste allemand n'est descendu en territoire anglais

Londres, 2 (C.P.). — Les attaques aériennes allemandes contre la Grande-Bretagne qui se sont prolongées la nuit dernière, du crépuscule à l'aube, ont fait 12 morts et 22 blessés, des femmes et des enfants pour la plupart. La plupart des victimes de ces attaques ont été atteintes au début de la soirée dans une ville du nord-est de l'Ecosse où l'on avait apparemment négligé d'obéir aux instructions touchant les mesures de précaution à prendre au cas d'attaque aérienne. Quatre enfants ont été tués en jouant dans la rue et un homme et trois femmes ont été tués dans une boutique. On a jeté des bombes sur le pays de Galles sur le matin. La première attaque tentée en plein jour contre le sud-ouest de l'Angleterre a échoué et les avions de chasse anglais ont descendu deux appareils allemands.

Les autorités anglaises s'inquiètent fort des rumeurs fantastiques qu'on lance de tous côtés au sujet de descentes de parachutistes allemands. Le ministre de l'Information a nié toutes ces histoires et a affirmé catégoriquement qu'aucun parachutiste n'était descendu en territoire anglais. Une téléphoniste a été condamnée à trois mois de prison pour avoir répété ces rumeurs.

Au moment des attaques allemandes hier soir, le ministre de l'Aviation venait d'annoncer que la Royal Air Force avait attaqué avec succès des réservoirs d'essence, des fabriques de munitions et des aéroports un peu partout en Allemagne dans la nuit de dimanche à lundi.

Berlin, 2 (A.P.). — Le haut commandement allemand affirme dans son bulletin d'aujourd'hui que ses avions ont attaqué avec succès le port de Wick en Ecosse, ainsi que les quais dans la baie de Bristol, que l'attaque aérienne anglaise contre Kiel a causé de légers dommages et fait quelques victimes chez les civils, que l'ennemi a perdu 23 appareils au cours des journées du 30 juin et du 1er juillet.

L'artisanat

Fermeture de l'exposition

L'Exposition de l'artisanat, tenue dans les vieilles casernes militaires de l'île Sainte-Hélène, s'est terminée dimanche soir. Elle devait se prolonger jusqu'au 7 juillet, mais les autorités militaires ont averti qu'elles avaient besoin du local pour le 1er juillet.

Pendant les deux semaines qu'elle a duré, et en dépit du mauvais temps, il est passé devant les kiosques des artisans quelque 20,000 personnes.

Dimanche soir, après la fermeture des portes, M. Léon Trépanier, directeur général des fêtes du troisième centenaire de Montréal, a réuni les artisans à la Vieille Montée, et leur a fait part du regret de la Commission d'avoir à fermer l'exposition au moment où l'on pouvait s'attendre à avoir enfin du beau temps.

Malgré les difficultés éprouvées cette année l'exposition a remporté un beau succès, a-t-il dit, et ce fructueux essai de deux années consacre définitivement le principe d'une exposition annuelle à Montréal.

M. Trépanier a félicité et remercié tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Des allocutions ont été prononcées aussi par M. Jean-Marie Gauthier, membre du comité d'organisation, ainsi que par Mme Gerald Birks et le major Paul-Emile Ostiguy, qui ont exprimé leur satisfaction d'avoir pu contribuer de nouveau cette année à ce mouvement artistique. M. Gérard Perrault a au nom des exposants, remercié les organisateurs de leur avoir permis de se faire connaître ainsi d'un vaste public.

Dons personnels pour la guerre

Ottawa, 2 (D.N.C.). — Le public canadien a déjà contribué \$200,000 à l'effort de guerre du Canada, en dons personnels. Tous les jours, le ministre des Finances reçoit maintenant de ces contributions.

Un comité en faveur de la suprématie de l'air s'est formé à Vancouver et vient d'envoyer \$32,000 au ministre, au nom des citoyens de cette ville du Pacifique. Le conseil du comté de Gatineau, Québec, a contribué \$1,000; le village de Trochu, Alberta, \$2,000; la Société des comptables licenciés de Montréal, \$2,500; une buanderie de Verdun, \$500.

Quelques donateurs anonymes ont envoyé des bijoux en or; l'un d'eux a fait parvenir un diamant monté sur bagne.

Arthur Krogstad, grand mutilé de l'autre guerre, domicilié aux environs de Seattle, Washington, offre un dollar par an à l'effort de guerre du Canada, en échange de la pension que lui paie le gouvernement américain. Il offre, de plus, de payer de sa personne en offrant ses services comme torpille humaine ou comme membre d'un bataillon suicidaire.

Congédiements au service de la carte d'identité

On annonce à l'hôtel de ville, que sur les 140 employés du service de la carte d'identité, 90 ont été remerciés de leurs services.

On ne garde qu'une quarantaine d'employés pour les besoins d'identification quant aux secours directs.

La chose avait été décidée par le gouvernement provincial, lors du second bill de Montréal. Ce dernier contient une clause qui abolit la nécessité des cartes d'identité pour l'élection municipale.

Etats-Unis

Déclaration de M. Stimson

Le danger de l'invasion

Washington, 2 (A.P.). — M. Henry L. Stimson, désigné par le président Roosevelt comme secrétaire de la Guerre, a déclaré aujourd'hui, devant le comité militaire du Sénat des Etats-Unis, qu'il ne croit pas que ce pays soit à l'abri de l'invasion s'il laisse faire et attend que l'ennemi vienne sur ses rives. M. Stimson témoignait au sujet de ses qualifications pour le poste auquel il a été désigné.

En même temps, le comité naval étudiait le choix de M. Frank Knox au secrétariat de la Marine.

M. Stimson a 72 ans. Il a été secrétaire d'Etat sous Hoover, et secrétaire de la Guerre au temps du président Taft. Il a déclaré au comité que les Etats-Unis courent un péril sans précédent. Il a recommandé l'entraînement militaire obligatoire comme moyen de préparer la défense du pays. Le temps que nous aurons pour nous armer, dit-il, dépend dans une grande mesure du maintien du contrôle de l'Atlantique-Nord par l'Angleterre. Dans ces conditions, toute l'aide que nous pouvons donner pour le maintien de cette puissance est un geste important dans l'intérêt de notre préparation.

Les Etats-Unis, a-t-il ajouté, ne désirent pas d'agression, et personne d'entre nous ne veut envoyer de soldats hors de nos frontières, mais que la protection des Etats-Unis ne s'exige. D'autre part je ne crois pas que cette protection puisse être assurée par un système de défense purement passif. Je ne crois pas que nous soyons en sûreté contre l'invasion si nous nous appuyons et attendons que l'ennemi attaque nos rives.

L'augmentation de la portée des armes modernes rend nécessaire d'augmenter sans cesse la distance entre nos rives et un ennemi possible. En conséquence, la ligne de défense du pays embrasse maintenant Porto-Rico, les Bermudes, Terre-Neuve, et le nord-est du Canada, parce qu'il est admis que si un ennemi puissant établissait une base à un de ces points, il pourrait lancer une attaque aérienne dévastatrice sur notre littoral de l'est.

Pour le moment, cette ligne de défense est fort affectée par le fait que tous ces points, sauf Porto-Rico, sont impliqués dans la présente guerre et peuvent être soumis aux hasards d'une victoire du dictateur allemand.

20,000 contrats

Ottawa, 2. — Le nombre des contrats de guerre adjugés par le ministère des Approvisionnements et autres organismes depuis le début des hostilités, atteignait, la semaine dernière, le chiffre 20,000. Depuis le 14 juillet 1939, le Canada a dépensé pour sa défense et pour son effort de guerre la somme globale de \$300,000,000.

Fracture du crâne

Les Trois-Rivières, 2 (D.N.C.). — Un employé de la Shawinigan Water & Power, M. Wilby Labonté, est mort accidentellement en cherchant une défécatoire qui causait l'obscurcissement dans les quartiers St-Philippe et Sainte-Marguerite. Angéle des rues Baptiste et Saint-Roch, il toucha un endroit dangereux et dégringola de son poste, se heurtant la tête sur le pavé.

Démobilisation partielle en Hongrie

Les extrémistes de la Garde de fer veulent détrôner le roi Carol — Un traité d'alliance entre Berlin et Bucarest — Journée de deuil national en Roumanie, demain

Les perspectives d'un règlement pacifique entre la Roumanie et la Hongrie

New-York, 2 (AP). — Une émission de la British Broadcasting Corporation captée aux Etats-Unis annonçait ce matin que la Hongrie avait ordonné une démobilisation partielle et proposé l'établissement d'une zone démilitarisée des deux côtés de la frontière entre la Hongrie et la Roumanie. L'annonceur anglais ajoutait que ce geste de la Hongrie pour manifester ses intentions pacifiques avait vraisemblablement été inspiré par l'Allemagne.

Belgrade, Yougoslavie, 2 (AP). — On rapporte que les membres extrémistes de la Garde de fer veulent détrôner le roi Carol, qu'ils tiennent responsable de la perte de la Bessarabie et du nord de la Bukovine. Les uns voudraient se débarrasser complètement de la dynastie actuelle, d'autres sont prêts à accepter comme roi le prince héritier Michel. Les membres de la Garde de fer reprochent au roi Carol de les avoir combattus quand ils voulaient l'alliance avec les puissances de l'axe qui seule pouvait sauver la Roumanie.

Bucarest, Roumanie, 2 (A.P.). — Des rumeurs veulent que la Roumanie conclue un traité d'alliance politique et militaire avec l'Allemagne après avoir renoncé formellement hier soir aux garanties que lui avaient offertes les Alliés. D'aucuns croient que l'Allemagne accorderait son appui militaire à la Roumanie à la condition qu'elle règle pacifiquement les réclamations territoriales de la Hongrie et de la Bulgarie. La Roumanie, dans la situation où elle se trouve actuelle-

ment, n'est guère en mesure de se refuser à quoi que ce soit.

L'armée roumaine a pris des mesures pour renforcer ses positions le long des nouvelles frontières de la Bessarabie et du nord de la Bukovine qu'elle a cédées à la Russie, mais on rapporte que tout est calme de ce côté. L'agence soviétique TASS a annoncé que l'armée rouge avait accompli sa tâche sur toute l'étendue des frontières de la Prut et du Danube. On rapporte que les troupes russes évacuent certains points où elles ont dépassé la ligne de démarcation en hâtant, la semaine dernière, l'occupation de la Bessarabie et du nord de la Bukovine.

On craint cependant que les Russes ne tentent d'avancer de nouveau. On croit que ce sont ces craintes qui expliquent que l'Allemagne ait soudainement livré, la nuit dernière, à la Roumanie, une escadrille d'avions de bombardement commandés depuis longtemps et qui sont arrivés à l'aéroport de Brasov, en Transylvanie.

On prend pour acquis que l'Allemagne espère pouvoir effectuer un règlement entre la Roumanie et la Hongrie car elle n'aurait vraisemblablement pas fourni d'avions à la Roumanie pour combattre la Hongrie. La livraison s'est d'ailleurs effectuée quelques heures à peine après que le cabinet roumain eut renoncé aux garanties alliées.

Le gouvernement roumain doit se consacrer actuellement à la solution du problème des réfugiés qui

affluent de Bessarabie et de Bukovine. Les Russes permettront le départ des Roumains des territoires occupés jusqu'à midi demain. Le gouvernement roumain a décrété l'observance d'une journée de deuil national demain.

La Roumanie avait hier renforcé ses troupes à la frontière de Hongrie et de Bulgarie à la suite d'escarmouches qui s'étaient produites simultanément dimanche aux deux frontières et qui devaient apparemment servir de moyens de pression pour amener la Hongrie à se rendre aux exigences territoriales de ses deux voisins. Le gouvernement hongrois avait de plus averti la Roumanie que ces incidents de frontières pourraient entraîner des conséquences désagréables.

Budapest, Hongrie, 2 (AP). — Les perspectives d'un règlement pacifique entre la Roumanie et la Hongrie semblent s'être améliorées car la rumeur veut que les troupes roumaines et hongroises se soient retirées à une certaine distance de la frontière pour éviter de nouveaux incidents. L'Allemagne s'intéresse vivement à la situation dans les Balkans, et le ministre allemand à Budapest a eu une longue entrevue avec le ministre des affaires étrangères Elvénne Csaky avant la dernière réunion du cabinet hongrois. Certains observateurs prétendent que la Hongrie serait disposée à envisager un règlement qui ne lui rendrait qu'une partie de la Transylvanie qui lui a été arrachée au bénéfice de la Roumanie à l'issue de la dernière guerre.

Les corps polonais et tchèques

LONDRES, 2 (C.P.). — Le ministre de la guerre, M. Anthony Eden, a déclaré à la Chambre que l'on est en train de réorganiser les corps polonais et tchèques. M. Attlee a dit de son côté que le gouvernement ne néglige rien pour encourager les troupes françaises qui veulent poursuivre la lutte.

Défense de se baigner à Brighton

LONDRES, 2 (C.P.). — L'autorité militaire anglaise vient d'interdire de se baigner sur la célèbre plage de Brighton qui fait face sur la Manche à la côte française occupée par les Allemands.

Dans le Kenya

Nairobi, Kenya, 2 (C.P.-Reuters). — Le commandement anglais rapporte aujourd'hui qu'une troisième attaque lancée hier après-midi par les Italiens de la frontière contre la colonie anglaise de Kenya, dans la région de Moyale, a été repoussée sans résultat, que le calme était rétabli sur le secteur à six heures et que l'aviation anglaise a bombardé avec succès les Italiens pendant l'attaque.

Aux Comparaisons

Claire Houle, sans adresse connue, subira le 4 juillet prochain son enquête préliminaire pour répondre à une accusation de menaces. Selon la plainte portée contre elle, il s'agirait d'une lettre que la prévenue aurait expédiée et dans laquelle elle réclamerait la somme de \$400 au destinataire avec menaces à l'appui comme gage de ses exigences. En correctionnelle ce matin l'accusée a nié sa culpabilité. Deux cautionnements de \$950 chacun ont été exigés d'elle pour sa libération provisoire.

Armand Houle, 2463 est, rue Ste-Catherine, comparaitra ce matin en Correctionnelle sous l'accusation de n'avoir pas arrêté après un accident d'automobile où il y a eu des dommages à la personne. Houle subira son enquête préliminaire le 10 juillet prochain.

Ordinations à Rimouski

Rimouski, 2 (P.C.). — S. E. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski, a ordonné les nouveaux prêtres suivants: Gérard Cayouette, de St-Arsène; Philippe St-Laurent, de St-Moise; Wilfrid Rioux, des Trois-Pistoles, et Lucien Beaulieu, du Bic.

En Egypte

Le Caire, 2 (AP). — Le roi Farouk a nommé le premier ministre Hassan Sabry Pacha gouverneur militaire de l'Egypte et l'a autorisé à "prendre toutes les mesures qui seront nécessaires pour maintenir la sécurité et l'ordre public dans toutes les parties du royaume."

La formation des aviateurs

Londres, 2 (CP). — Le ministre de l'aviation, sir Archibald Sinclair, a annoncé aujourd'hui aux Communes la nomination du vicemarsh de l'air, A.G.R. Garrod, comme directeur de l'entraînement des aviateurs en vertu d'un nouveau plan qui vise à accélérer la formation d'aviateurs.

Les pertes de la marine marchande anglaise

Londres nie qu'un croiseur anglais a été coulé au large de Brest

Londres, 2 (C.P.). — On admet, dans les milieux autorisés, que les pertes de la marine marchande ont été plus élevées en ces derniers temps par suite de l'activité accrue des sous-marins et de la désorganisation partielle du système des convois imposée par les événements. On a fait ces commentaires en marge du communiqué officiel à l'effet que la marine marchande anglaise a perdu 88,259 tonnes au cours de la semaine, qui s'est terminée au 23 juin quand elle n'avait perdu que 52,642 tonnes la semaine précédente. On fait observer que les navires de guerre, qui protègent les convois ont dû s'occuper de l'évacuation de soldats alliés de tous les ports, de Brest à Saint-Jean-de-Luz, et que l'armistice français a bouleversé les mesures prises pour assurer la régularité et la sécurité des convois.

On révèle que le nombre des sous-marins allemands en service s'est augmenté, mais pas dans une proportion alarmante. On dit que les

pertes n'ont pas été considérables en Méditerranée, mais qu'il se ne que des sous-marins italiens ont tenté dans l'Atlantique. La marine marchande anglaise se trouverait dépourvue de toutes ses pertes en mer leur posture qu'on début de guerre par suite de l'activité d'attaques, des achats à l'étranger des prises faites sur l'ennemi. Plus, nombre de cales appartenant à des pays alliés ont été mises à disposition de la Grande-Bretagne.

Saint-Sébastien, Espagne, 2 (P.). — Quinze survivants d'un navire marchand anglais torpillé ou deux bateaux de pêche espagnols. Les autorités navales n'ont pas voulu révéler le nom du navire anglais.

Londres, 2 (C.P.). — On nie aujourd'hui de source autorisée la prétention allemande à l'effet qu'un croiseur anglais aurait été coulé à large de Brest.

Les achats de l'Angleterre au Canada

Ottawa, 2 (D.N.C.). — M. C. D. Howe a annoncé que le 1er juillet le ministère des Approvisionnements, dont il est le titulaire, avait pris l'administration de la Commission britannique des achats au Canada et se chargerait de placer directement les commandes pour le compte du gouvernement britannique. Ces nouvelles dispositions sont de nature à accélérer la livraison de chaque commande ainsi que la production du matériel de guerre.

Depuis le début des hostilités, la Commission britannique avait fonctionné indépendamment sous la direction du lieutenant-colonel J. H. M. Greenly, qui en était le président et le contrôleur général. Ce dernier, qui est rentré en Angleterre, avait à ses ordres, au Canada, un gros personnel administratif. Quelques membres de ce personnel sont retournés en Angleterre, mais la plupart seront désormais partie du ministère canadien des Approvisionnements, comme conseillers techniques pour les achats britanniques au pays.

Le travail de la Commission britannique au Canada avait surtout pour but d'acheter des obus, des explosifs et des navires. Les commandes à cet effet, depuis le commencement de la guerre, ont atteint la somme de \$75,000,000. La commission a placé d'autres commandes pour cinquante autres millions de dollars. Cet organisme exerceait un contrôle sur la commission britannique d'achats aux Etats-Unis, dirigée par M. Arthur B. Purvis, président des Canadian Industries Ltd. M. Purvis assume maintenant le contrôle complet de la commission britannique aux Etats-Unis, et au lieu de recevoir ses instructions de la Commission britannique au Canada, il négociera directement avec Londres.

Mesures prises pour la conservation de la faune

Ottawa, 2. — Le nombre de plusieurs des précieux animaux à fourrure du Canada subit des hausses et des baisses sensibles, d'après le ministère des Mines et des Ressources qui, avec le concours du "Bureau of Animal Population" de l'Université d'Oxford et la Compagnie de la Baie d'Hudson fait une enquête sur la faune sauvage du Canada. Ce relevé se fait sous la forme d'un questionnaire annuel qu'on envoie aux traiteurs, aux trappeurs, aux membres de la Gendarmerie royale du Canada et aux employés des divers départements fédéraux qui vivent dans les Territoires du Nord-Ouest. On fait ce relevé année par année parce que la situation change sans cesse et qu'on espère obtenir de ce travail des données sur l'abondance éventuelle de chaque espèce. On pourrait aussi avec les résultats de cette enquête prendre des mesures opportunes pour empêcher la chasse à certaines espèces durant la période même où elles sont plus rares.

Le commerce de fourrures a grandement changé au Canada depuis le régime français. Le chemin de fer, l'automobile, le camion automobile et finalement l'avion ont tant d'innovations qui, avec la colonisation, l'exploitation des forêts et l'industrie minière, ont fait beaucoup pour reculer les frontières du royaume ou se multiplier jusqu'à la limite la plus sauvage. Aussi les gouvernements provinciaux et fédéral ont-ils dû édicter des règlements sévères pour empêcher la disparition graduelle de notre faune et lui permettre de progresser en liberté. En ce qui regarde les animaux à fourrure, la restriction des prises et des saisons de chasse est appliquée aux habitats normaux, et aux endroits stratégiques, on a établi des réserves où les animaux peuvent se réfugier et se multiplier à loisir.

Réfugiés

Ottawa, 2. — Le ministre des Mines et des Ressources qui administre aussi le département de l'immigration a annoncé, la semaine dernière aux Communes, qu'environ 3,000 enfants réfugiés d'Europe débarqueront au Canada vers la mi-juillet et que jusqu'au 25 juillet, il en viendra encore 750 à tous les cinq jours.

Ouverture des concerts populaires au parc La Fontaine

C'est le lundi 8 juillet, vers 8 h 30 du soir, qu'aura lieu l'ouverture des *Concerts populaires de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal* pour la saison de 1940. (12ème saison)

Comme l'an dernier, ces concerts sont organisés par le Comité de loisirs de la Société de Saint-Jean-Baptiste dont M. Emile Pigeon est le directeur général et la direction artistique en est confiée à M. A. Thériault, maître de chapelle l'église de Saint-Stanislas.

Le but de ces concerts populaires n'est pas uniquement de créer et d'amuser la foule qui se rend autour du kiosque central du parc La Fontaine, mais aussi de lui inculquer le goût de la chanson canadienne et française.

M. Godbout est absent de Québec

Québec, 2 (D.N.C.). — M. Adélard Godbout n'était pas au Parlement ce matin. Il n'est pas attendu à Québec avant jeudi prochain. M. Edgar Rochette, qui avait été délégué à Tecumseh, Ontario, et M. O. Car Drouin, parti ces jours derniers pour un voyage à New-York ne seront pas à leurs bureaux avant demain.

Dépôts d'épargne et prêts courants

Ottawa, (CP). — Les dépôts d'épargne dans les banques canadiennes à charte au 31 mai dernier s'élevaient à \$1,643,024,405 contre \$1,671,583,370 au 30 avril et \$1,678,363,561 au 31 mai de l'an dernier. C'est ce que révèle le rapport mensuel publié par le ministère des Finances.

Les billets en circulation se chiffraient par \$94,299,428 contre \$89,171,887 et \$90,285,557 et les prêts vue au Canada se totalisaient \$44,393,051 contre \$54,028,547 et \$55,120,863. Les prêts courants au Canada étaient de \$937,950,07 contre \$934,261,407 et \$821,455,256.

Recettes du P. C.

Les recettes nettes du Pacifique Canadien en mai ont été de \$557,428 plus élevées que durant le mois correspondant de l'an dernier. Elles se sont, en effet, chiffrées par \$4,464,383 contre \$1,906,955. Ce porte le total de l'augmentation pour les cinq premiers mois de l'année à \$5,424,927, les recettes s'étant chiffrées pour cette période par \$9,712,952 contre \$4,288,025.

Les recettes brutes en mai ont été en hausse de \$1,517,226 à \$13,511,521 et les dépenses se sont accrues de \$959,798 à \$11,047,131. Pour les cinq mois, les recettes brutes ont été de \$9,739,278 plus élevées à \$61,192,964 et les dépenses d'exploitation ont été de \$4,314,335 plus élevées à \$51,488,012.

Voici un état comparatif des recettes et des dépenses pour le deuxième trimestre:

MAI	1940	1939	AVRIL
Rec. brutes	13,511,521	11,994,295	13,517,226
Dép. d'explo.	4,464,383	10,067,339	389,761
Rec. nettes	2,465,238	1,906,955	3,527,465
CINQ MOIS			
Rec. brutes	61,192,964	51,453,606	67,396,278
Dép. d'explo.	31,488,012	27,165,661	31,434,335
Rec. nettes	9,712,952	4,288,025	3,424,927

La fièvre de la forêt ressuscitée secoue vos veines?

En attendant de retrouver la forêt parfumée et palpitante de vie neuve, lisez le dernier ouvrage de "Sylvain" (docteur Auguste Panneton), **DANS LE BOIS**. Un très beau livre, digne enfin de la splendide forêt canadienne!

DANS LE BOIS, fort volume de grand format (7 1/4 x 9 3/4), illustré de 28 dessins originaux, d'Henri Beaulac. Prix: \$1.00.

En vente au Service de Librairie du "Devoir".



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

"J'ai un reproche à vous faire, Madame Fadette. Vous semblez attendre la paix et l'union des seules vertus des femmes? Ne pourriez-vous pas insister pour que les hommes fassent leur part afin d'établir la bonne entente?"

Chère petite madame, les femmes sont mes lectrices habituelles et les hommes, eh bien, les hommes sont des hommes, et mes exhortations, même s'ils insistent la peine de les lire, glisseraient sur eux comme l'eau sur les plumes d'un canard.

Et vous n'avez pas pensé, peut-être, qu'on demande des trésors à ceux qui les possèdent et que je reconnais vos mérites quand j'en appelle à votre générosité.

Hommes et femmes ont leurs défauts et, avant de se critiquer les uns les autres, il serait sage, de chaque côté, de se rendre compte de son caractère, de ses obligations et de sa façon de les remplir. Ce seul examen fait avec sincérité aiderait à découvrir l'obstacle au bonheur du ménage.

Je sais qu'il est difficile de bien juger dans sa propre cause: notre sensibilité et notre égoïsme sont des écrans qui nous cachent la vérité.

C'est pourtant une chose possible, et avant de faire votre examen, essayez donc de mettre sous vos yeux votre état d'âme quand votre mariage a été décidé.

Vous aimiez votre fiancé et il vous aimait. Vous vous étiez choisis. Choisir, c'est comparer, préférer et décider. Vous avez fait tout cela. Pourquoi maintenant ces critiques, ces plaintes et ces condamnations? N'est-il plus le choisi?

Au fond, quand un ménage va mal, c'est que, d'un côté ou de l'autre, et parfois des deux côtés, l'égoïsme l'emporte sur l'amour. L'égoïsme est un monstre que nous hébergeons; il ramène tout à soi, il fait des calculs mesquins, il n'exclut rien et ses exigences vont jusqu'à l'injustice.

A quoi vous engagez-vous, Madame, quand vous vous mariez?

N'est-ce pas à être la compagne, l'associée de votre mari? Vous vous exposez avec lui à tous les accidents de la vie, vous partagez ses joies, ses soucis et vous vous promettez de le rendre heureux dans le refuge, le home, où il trouvera l'oubli de ses ennuis et le repos de ses fatigues.

Quand vous avez rempli ce programme, vous n'avez fait, en somme, que ce que vous aviez rêvé et promis de faire.

La maison ne sera un reposoir qu'à la condition que la sérénité et la bienveillance y règnent. Les critiques, les plaintes et les reproches, les soupçons et les airs de victime donnent au mari le désir de se sauver. Pour peu qu'il cède à cette tentation, l'habitude de désertir le foyer est prise et il n'est plus le seul coupable.

Mais si c'est lui qui arrive maussade et grondeur?

Laissez-le se défendre en paix. Ne faites pas de questions, parlez le moins possible, mais ayez le silence aimable. Si vous répondez à sa mauvaise humeur par la vôtre, c'est peut-être la querelle. Faites juste comme s'il était de bonne humeur.

A quoi cela vous sert-il d'être fine si vous ne savez pas rassérer un homme fatigué et inquiet?

Parmi les femmes il y a des conquérantes du bonheur. Intelligentes, énergiques, bonnes et calmes, elles ne perdent jamais l'espoir d'installer le bonheur chez elles, d'une façon permanente et elles en prennent tous les moyens. Il se peut qu'elles ne réussissent pas, elles ont au moins la paix, une vie saine et, plus qu'elles ne s'en doutent, l'estime de leur mari et peut-être, au fond, une admiration qui finirait par leur obtenir la justice qu'elles méritent.

D'ailleurs, c'est très simple au fond de s'entendre avec son mari. Il y faut assez de bon sens pour ne pas compliquer les choses, ne pas chercher midi à quatorze heures et ne pas attribuer à l'homme des intentions qu'il n'a jamais eues.

Lui, il n'est pas compliqué. Il y va tout bonnement, laissant éclater ses impatiences, disant parfois, hors de propos, ce qu'il pense, mais il ne croit ni blesser ni faire de la peine. Alors pourquoi vous offenser, vous inquiéter, croire qu'il vous aime moins?

Un peu de calme, beaucoup de bon sens, l'habitude de vous taire et de parler à propos, l'habitude d'être gaies, souples, souriantes, toujours aimables enfin, et voyez si vous ne serez pas aimées autant que vous le désirez!

FADETTE

2-VII-40

Echos et glanes

DIABLES!

Les Japonais ont adopté un nouveau signe routier qui n'est et ne sera probablement jamais connu en France, où le danger est cependant le même: c'est le démon du dérapage.

On y voit un "démon ricanant aux virages dangereux". Il est caché dans une masse de boue, dont il émerge pour menacer le chauffeur.

Les gens de l'Est lointain ont toujours un goût prononcé pour les diables. En Chine, on va plus loin dans les croyances aux maléfices. Chaque Chinois est persuadé qu'il est suivi de trois diables occupés à l'ennuyer, et que, s'il peut passer très près d'une automobile, il coupera le chemin du diable le plus proche.

Lindbergh raconte qu'un jour il passa si près d'un Chinois qu'un ami lui dit:

—Votre quasi-victime est ravi! Voyez son sourire... Vous avez coupé les trois diables! à la fois!

Nous sommes, hélas! moins poétiques. Mais sans cela, combien de

midinettes chaque jour voient des autos les séparer de leurs diables, avec la façon qu'a la piétonne de nettoyer avec son manteau les ailes des voitures!

LA VAILLANTÉ PETITE SOEUR DES PAUVRES

Elles sont vaillantes, dans une humble et dure vie quotidienne, ces Petites Soeurs des pauvres, ces filles de Jeanne Jugan, donnant aux vieillards, avec l'exemple de leurs vertus, chrétiennes, les dernières joies que la vie qui leur fut hostile peut encore leur donner.

Pour nourrir leurs enfants, les vieillards, leurs statuts veulent qu'elles ne comptent que sur leur quête quotidienne.

Et comme il était, à Rennes, près de leur maison-mère, des camps anglais où le lard fumé et la marmelade d'oranges sont abondants, l'une d'elles quêtait nos amis généraux.

Voici qu'un imprudent tomme s'est approché d'un feu de cuisine. Ses vêtements ont pris feu. Il se sauve en hurlant. La Petite Soeur des Pauvres de le poursuivre, de l'enrouler de son manteau, de le sauver. Et le général Gort a cité la vaillante petite Soeur à l'ordre des armées britanniques.

Groussell embrassa Elisabeth en lui souhaitant de revenir transformée "en une jeune fille parfaite comme Agathe". A quoi Elisabeth riposta avec ironie:

—Je suis bien certaine de vous décevoir sur ce point, ma cousine. Aussitôt fut effacée la meilleure impression produite par elle jusqu'à là. Elle vit se pincer les lèvres fines, et devenir froidement désapprobateurs les yeux d'un bleu de lavande.

—Hélas! je le crains, en effet! Elles se séparèrent sur ces mots. Abel suivait d'un regard pensif Elisabeth qui sortait du salon. Mme de Groussell dit avec un accent de dédain:

—Quelle nature peu intéressante! Je crains qu'il ne soit bien tard pour la redresser.

—Peu intéressante? Vous trouvez, maman? Elle me semble, au contraire, singulièrement intelligente et l'on sent chez elle une loyauté, une droiture... C'est une chose si terrible, la fausseté!

Sans doute frappée par le ton de son fils, Mme de Groussell le regarda avec quelque surprise. Elle vit un peu d'angoisse dans les yeux gravis. Mais il n'était pas dans sa nature d'approfondir les pensées d'autrui, fût-ce celles de ses enfants. En se dirigeant vers son bureau pour reprendre l'occupation interrompue, elle dit seulement:

—Oh! que peux-tu connaître d'elle, mon petit Abel.

Ce soir-là, quand Elisabeth fut rentrée dans sa chambre, après avoir souhaité le bonsoir à Adélaïde, elle demeura un long moment devant le portrait de sa mère. Un pastelliste l'avait représentée en

blanche toilette de soirée avec des roses pourpres au corsage et dans ses cheveux blonds. Il avait su rendre la finesse des traits, la délicatesse du teint, la révérence de ses yeux bruns. Ces yeux regardaient Elisabeth qui songeait: "Oh! maman, vous avez l'air de me plaindre! Vous me manquez tant, chère, chère maman!"

Dans quelques jours, elle connaîtrait la famille de Daphné: son frère, sir Montagu Meldwin, homme froid et bon, disait Adélaïde, dans quelques jours, elle serait à Morton-Court, le domaine où Daphné avait passé une grande partie de sa jeunesse. Par Adélaïde, elle le connaissait déjà, et peut-être y retrouverait-elle même le souvenir de sa mère que dans ce Montparoux qu'elle avait habité seulement pendant les mois d'été, ce Montparoux qu'elle n'aimait pas.

A l'étage au-dessus, le violon de Calixte gémissait. Elisabeth s'approcha de la fenêtre. La lune en son plein éclairait fantastiquement la vallée endormie, les sapins im-

Résultat du concours des poupées et personnages historiques

Ce concours organisé par la Fédération nationale St-Jean-Baptiste et plusieurs autres sociétés féminines, sous les auspices de la Commission du troisième centenaire de Montréal, a remporté un plein succès.

Trente poupées répondirent à l'appel lancé par les organisatrices. Quels souvenirs leurs noms n'évoquent-ils pas?

Toutes les principales figures qui se penchèrent sur le berceau de Ville-Marie, sauf une, étaient représentées: M. de la Dauversière, M. Olier, M. de Maisonneuve, Jeanne Mance, Mme de la Peltrie, mais il faut regretter l'absence de Mme de Bullion, la bienfaitrice inconnue et qui l'est encore, puis ce furent Marguerite Bourgeoys, Lambert Glosse, Elisabeth Moyen, Dordard manque à l'appel, et c'est dommage. Et la procession continue, suivant à peu près l'ordre chronologique: M. de Callières, Kateri Tekakwitha, Jeanne Le Ber, Mme de Vercheres, Madeleine de Vercheres, Jean Talon, Jeanne Groussard, Soeur Marie Morin, Mgr de Pontbriand, Mère d'Youville, la marquise de Beauharnois, la baronne Le Moyne de Longueuil et enfin les deux plus jeunes du groupe, Mère Gamelin et Mère Marie-Rose.

La figure principale est celle de Mgr de Pontbriand, véritable statue dont la tête en bois a été sculptée par M. Raymond Longtin d'après le portrait de cet évêque. La tête a été copiée quant au dessin sur celle de Mgr de Pontbriand, conservée au Trésor de Notre-Dame.

Les broderies de la chape imitent celles de Jeanne Le Ber, qui brodaient tous les ornements sacerdotaux de cet évêque.

La croix, la baguette et la crosse ont été entièrement ciselées à la main par M. Paul Brisset des Nos.

Le rochet est de dentelle véritable et ancienne.

Un prix d'honneur consistant en un volume sur l'art religieux fut décerné à cet exhibit.

Les têtes en terre cuite des poupées représentant Lambert Glosse, Elisabeth Moyen, Mme de la Peltrie, Mère Gamelin et Mère Marie-Rose, furent modelées et décorées par Mlle Berthe Le Moyne. Celles de Marguerite Bourgeoys et de Jeanne Le Ber ont été modelées par une religieuse de l'Institut Pédagogique de la C.N.D. La tête et les mains de Mère d'Youville et de M. Olier sont en cire, oeuvre remarquable de Sr Rose-Anne Boivin, des Soeurs Grises.

Deux groupes attirent notre attention. Celui représentant Lambert Glosse et deux sauvages, est inspiré d'une aquarelle de Jean-Baptiste Lagacé. La chienne fameuse de Glosse, Pilote, est en bois sculpté par Mlle Alice Nolin.

L'autre groupe représente M. de Callières et deux sauvages en bois sculpté. Les cheveux, la moustache et les habits du gouverneur, sont en lin cultivé, teint et tissé par Mme J.-A. Ouellette, de Saint-Roch-des-Aulnaies, l'auteur de ce groupe.

Le premier prix de \$100 fut divisé entre Kateri Tekakwitha, délicate et fidèle reproduction du tableau de Mère Nealis; Jeanne Le Ber, émouvante dans son attitude pieuse et modeste; Mère d'Youville, remarquable par la perfection du modèle.

La poupée Elisabeth Moyen est l'oeuvre de l'organisatrice, qui, bien que hors concours, voulut faire juger sa poupée, pour en connaître la valeur.

Les membres du jury composé de Mmes Alfred Thibaut, Albert Dupuis, J. W. McAnally et L. N. Panneton, de Mmes Marie-Claire Daveluy et Marie-Angèle Madore, de MM. Léon Trépanier et Charles Maillard, rendirent le verdict suivant:

Mgr de Pontbriand (1708-1760), prix d'honneur; volume sur l'art religieux, don de M. Beaudry Le Moine, gagné par Mme Aliette B. Thibaut.

Lambert Glosse (1630-1662), prix de groupe, ex aequo; médaille en bronze, don de Mme Albert Dupuis, gagné par Mme Nathalie Dupuis.

M. de Callières (1646-1703), prix de groupes, ex aequo, 825 gagné par Mme J.-A. Ouellette, St-Roch-des-Aulnaies.

Kateri Tekakwitha (1656-1680), premier prix, ex aequo, \$33, gagné par Mme L.-H.-A. Archambault.

Jeanne Le Ber (1662-1714), premier prix, ex aequo, \$33, gagné par Sr. Ste-Madeleine du Divin-Coeur, Institut Pédagogique, C.N.D.

Mère d'Youville (1701-1771), premier prix, ex aequo, \$33, gagné par Mme Germaine René Labelle.

Jeanne Mance (1606-1673), deuxième prix, ex aequo, \$20, gagné par les Soeurs de l'Hôtel-Dieu.

Marguerite Bourgeoys (1620-1700), deuxième prix, ex aequo, \$20, gagné par Mère Marie-Rose.

M. Jean-Jacques Olier (1608-1657), deuxième prix, ex aequo, \$20, gagné par Soeur Rose-Anne Boivin, des Soeurs Grises.

Madeleine de Vercheres (née en 1678), quatrième prix, ex aequo, \$5, gagné par Mme E.-R. Marquette.

Elisabeth Moyen (Mme Lambert Glosse, née en 1643), quatrième prix, ex aequo, hors concours.

Mère Marie-Rose (1811-1849), cinquième prix, ex aequo, \$5, gagné par les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Jean Talon (1625-1694), cinquième prix, ex aequo, volume "The Canadians", de George W. Wrong, don de M. Morris Wilson, gagné par Mrs Evelyn Lightfoot, Toronto.

M. de la Dauversière (1698-1659), sixième prix, \$4, don de la Catholic Women League et de Mrs Coffey, gagné par une religieuse de l'Hôtel-Dieu.

Jeanne Groussard (Mme Zacharie Dupuis, née en 1648), septième prix, volume "Richelieu héroïque", don de Mlle M.-C. Daveluy, gagné par un groupe d'élèves de l'Ecole Ignace Bourget.

Marquise de Beauharnois, huitième prix, volume "Les Jumeaux Canadiens", de Jean Bruchési, don de Jean-C. Lallemant, gagné par Elisabeth Hone.

Baronne LeMoigne de Longueuil (1756-1841), neuvième prix, \$1, gagné par Mme O. Séguin.

Soeur Marie Morin (1649-1731), dixième prix, ex aequo, volume "Jeanne Le Ber", de Marie Beupré, don de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, gagné par une religieuse de l'Hôtel-Dieu.

Une paysanne, dixième prix ex aequo, volume "Les Jumeaux Canadiens", de Jean Bruchési, don de Mlle Idola Saint-Jean, gagné par Mme Auguste Dumont, Saint-Antoine, Rivière-du-Loup.

Marie Rollet, (Mme Louis Hébert, morte en 1649), Mrs A. D. O'Malley, Wallacestown, Ontario.

Aux saints de France

Sainte Clotilde, reine de France, sainte Geneviève, gardienne de Paris, Jeanne d'Arc, sainte et soldat, sainte Odile d'Alsace et sainte Thérèse de Lisieux, toutes les saintes de France!

Et vous, saint Louis, qui êtes mort en exil pour avoir combattu l'infidèle. Levez-vous! La France souffre et a besoin de vous!

Sainte Clotilde, l'ennemi vient combattre le Christ que vous avez servi, revenez protéger votre royaume.

Geneviève, qui, si souvent, avez veillé sur Paris endormi, qui avez arrêté Attila, revenez. L'Allemand est là, il est entré dans Lutèce, dans la ville Lumière, et vous n'êtes pas là! Quittez la paix du Paradis, qui n'est pas de ce monde, pour encore une fois arrêter l'ennemi!

Et toi, Jeanne, viens! L'Anglais s'est battu avec la France et pour la France. C'est l'Allemand, le grand ennemi destructeur, qui tue les civils, les femmes et les enfants, qui bombarde les hôpitaux, la Croix-Rouge et les réfugiés sur les chemins de l'exil, qui démolit les cathédrales de Dieu! Défile ton étendard pour chasser l'ennemi, Jeanne, il est à Orléans! O grande pitié du royaume de France... m'entends-tu? Viens entraîner les soldats, viens le battre, Jeanne, même s'il te faut mourir encore!

Sainte Odile, toi qui as vu la cauchemar atroce que nous vivons, et "l'homme du Danube à Lutèce", tu es tu aussi sa défaite et l'écroulement de son orgueil fou, qui sera suivi de la victoire, du triomphe de la lumière. Viens chasser l'Allemand d'Alsace!

Sainte Thérèse, petite sainte aux roses, aimée de Dieu, l'Allemand est entré à Lisieux et tu dors! Lève-toi!

Et vous, saint Louis, qui aimez la justice, venez vite, car elle est en péril! C'est le mensonge, l'oppression, le parjure, la trahison, c'est la barbarie qui entrent en terre de France. Cette croisée sera la plus belle de toutes; roi chevalier et saint de Dieu, viens chasser l'ennemi!

O vous tous, saints de France, tant que la France est en péril, vous ne pouvez pas l'abandonner!

Notre-Dame de Lourdes, qui êtes apparue à Bernadette, en terre de France, qui avez attiré à vous les fidèles du monde entier, qui avez fait d'éclatants miracles, reconnus par la science et même par les incroyants, vous savez que votre fils ne vous refuse jamais rien, depuis que, pour vous, il a changé l'eau en vin aux noces de Cana, il y a 2000 ans!

O Vierge de Lourdes, la France, votre France, est en péril. Venez, aidez-la, sauvez-la.

Et vous, Sacré Coeur de Montmartré, qui dominez Paris, vers qui des prières montent nuit et jour, l'Allemand est à Paris. L'Allemand qui vous renie et veut ressusciter les deux peuples qui sont morts à jamais lorsque Jésus est né.

O Sacré Coeur, gardez votre ville, protégez votre peuple. Le Seigneur a dit que les forces de l'enfer ne prévaudront jamais; elles sont déchues, et votre Eglise est en péril, et la confiance du monde entier, qui croit en Vous, n'y a eu tant de saints qu'en terre de France, tant de prières, tant de charité, de dévouement et d'héroïsme.

O Dieu tout-puissant qui avez tant aimé les hommes, qui leur avez donné votre fils, mort pour les racheter, des hommes par légions, des héros meurent pour Vous à chaque instant, sauvez-les! Venez avec des nuées d'anges, venez avec tous les saints de France, venez avec les puissances du ciel et de la terre, les forces spirituelles de l'univers, pour écraser la force brutale, pour vaincre l'ennemi du Christ, du Christ qui a dit: "Tout ce que vous demanderez au Père, en mon nom, il vous l'accordera."

Levez-vous, saints de France, revenez combattre pour tout ce qu'il y a de bon, de noble, de grand et de sacré dans le monde, revenez vous battre pour la France, crucifiée, mais immortelle!

Madeleine THIBAUDEAU

Heure-Sainte pour la paix

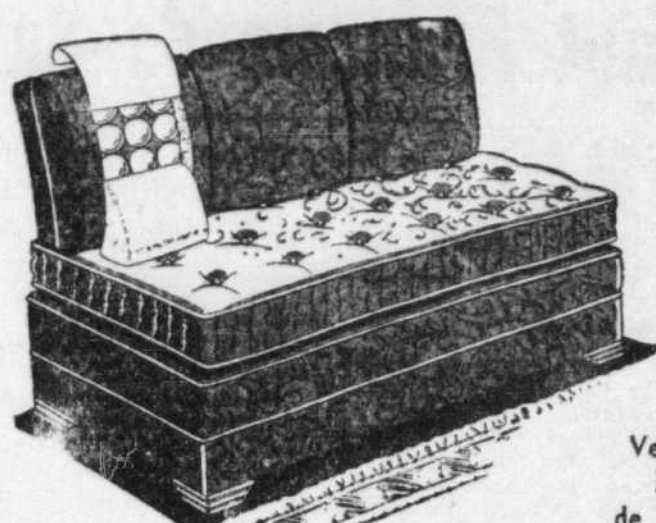
Jeudi soir, 4 juillet, veille du 1er vendredi du mois, il y aura Heure-Sainte pour la paix, de 8 à 9 heures, dans la chapelle des religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont.

Les zélateurs de l'Association, les zélateurs et tous les membres de l'Heure-Sainte y sont cordialement invités avec leurs parents et amis.

865 St-Charles, Trois-Rivières

En juillet, du 4 au 7 et du 20 au 23, pour institutrices; du 11 au 14, pour dames; du 15 au 18, pour jeunes filles; du 19 au 22, pour jeunes filles. En août, du 4 au 7 et du 9 au 14, pour jeunes filles; du 15 au 18, pour institutrices. On est cordialement prié de retenir sa place à l'avance.

E A T O N



Vente de 3 jours de literie!

Divans studio Simmons

Etoffes chères obtenues à bon compte, raison de ce prix modique

Divans de forme élégante pour la ville et assez bon marché pour la campagne. Garniture de ressorts même dans les coussins. Se transformant en lit double ou lits jumeaux, et recouverts de tapisserie de coton en teintes riches. Spécial de la Vente de 3 jours

31.95

Literie, au septième

T. EATON CO. LIMITED DE MONTREAL

Pour servir votre santé

Allaite ton enfant

PAR LE DR ADRIEN PLOUFFE (Collaboration spéciale au Devoir)

La jeune maman qui vient de donner naissance à un petit Canadien doit comprendre que son premier devoir est de ne pas lui marchander la nourriture de choix à laquelle il a un droit absolu. Cet aliment idéal, c'est le lait maternel.

Depuis quelques années, avec la marche en avant du soi-disant progrès, la plupart des mamans ont délaissé, bien à tort, l'allaitement maternel. Un petit nombre de mamans ne peuvent pas nourrir leurs enfants, mais le plus grand nombre d'entre elles pourraient allaiter leur bébé, si elles le voulaient. Avec la vague d'égoïsme qui déferle sur le monde, on ne saurait être surpris de l'abandon de l'allaitement maternel.

Il faut prêcher plus que jamais le retour à cette méthode de choix qui donne au nouveau-né toutes les chances possibles de rester en bonne santé et — disons-le — en vie! Aussi tous ceux qui ont à cœur la sauvegarde de nos tout-petits sont-ils unanimes à conseiller aux mamans d'allaiter leurs bébés.

On oublie trop souvent que le nouveau-né est en droit de s'attendre à recevoir ce cadeau inappréciable. Ce lait lui appartient, c'est sa propriété! Ce lait a été préparé expressément pour lui. C'est grâce à l'allaitement maternel que le nouveau venu va pousser, se développer, d'une manière qui s'approche de la perfection.

Si toutes les mamans pouvaient comprendre ce point capital et vital, nous serions en mesure de constater immédiatement une baisse dans le taux de la mortalité infantile.

Jeunes mamans, allaitez vos bébés. C'est un service que vous leur rendez, que vous vous rendez à vous-mêmes. Durant les chaleurs, la gastro-entérite guette les nourrissons. Le lait maternel n'est pas une méthode infailible, mais c'est encore ce que la nature a trouvé de mieux pour assurer le développement normal des tout-petits. De plus, c'est le système qui vous causera le moins de tracas.

Vous voulez garder vivant ce bébé qui gazouille dans votre foyer? Donnez-lui donc la substance qui contient de l'essence de vie, allaitez votre bébé. Vous en ferez un enfant superbe qui aura de la résistance aux maladies. N'oubliez pas que le lait maternel a des vertus incomparables, il confère une sorte d'immunité contre les dangers qui menacent son existence.

Allaitez un bébé, c'est lui payer une assurance de longue vie.

Adrien PLOUFFE

Graduation de gardes-malades

Au sanatorium Prevost, vendredi soir, avait lieu dans l'intimité la graduation de Mlle Gertrude Lambert. Le R. P. Desjardins, S.J., et M. le Dr Edgar Langlois, président, Après de courtes allocutions, la nouvelle diplômée prête le

serment professionnel et elle reçoit sa médaille et son diplôme obtenu avec grande distinction.

Parmi les personnes présentes, on remarquait: M. le Dr C. Langlois, M. le Dr J. Saucier, M. le Dr et Mme R. Amyot, Mlle Plourde, ainsi que des infirmières diplômées de l'Association du sanatorium, Mmes Lefebvre, L. Boulanger, T. Paquin, T. Dostaler, R. Morin, G. Longval, Mlle Beaudette, de l'hôpital Saint-Jean de Dieu, et ses élèves actuelles. Le thé fut servi par les élèves étudiantes.

Retraites en juillet et août

Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont, les retraites auront lieu aux dates suivantes: en juillet du 11 au 14, et du 18 au 21, pour jeunes filles; du 22 au 25, pour dames. En août, du 1er au 4, retraite de vacation; du 16 au 19 et du 22 au 25, pour jeunes filles. On est prié de retenir sa place à l'avance.

La foi de millions de croyants

Preuves du catholicisme, par l'abbé John-A. O'Brien. Traduction et adaptation par le R. P. Hilaire-Marie Tardif, O.F.M. Oeuvre indispensable pour les cercles d'études, les militants de l'action catholique et tous ceux qui s'intéressent aux questions religieuses.

Un fort volume in-8 de plus de 500 pages. Au comptoir 75c. Par la poste 85c. Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

Union et union

Il y a les Provinces unies comme les Etats-Unis; ou l'Union canadienne comme l'Union américaine. Les marchands de la métropole du Canada sont-ils tous unis comme les Etats de l'Union américaine ou les provinces de l'Union canadienne? Les plus unis ne sont-ils pas plutôt ceux d'entre eux qui font partie du mouvement d'union? — J.-F. Reid est de ceux-là. Pratiquant l'achat chez nous qui achète chez Reid, où se trouvent, comme l'on sait, les grands quartiers généraux du chat sauvage et des plus belles fourrures qui soient: 1-4-7-3 Amherst, le numéro de rue le plus connu à Montréal.

Le NETTOYAGE est une spécialité dans laquelle excellent les TEINTURIERS et NETTOYEURS CONNUS. C'est leur vocation. Ils sont prêts à vous offrir des services de nettoyage de vêtements d'été. De cette propreté désirée pour passer de

Bonnes Vacances

Signalez tout simplement CH. 2152

Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais Ateliers: 4371 Lafrance

Feuilleton du "Devoir"

Le Drame de l'Etang-aux-Biches

par DELLY

18. (Suite)

—La fortune, ce n'est pas tout pour Willibad.

—Ce n'est

L'Ecole de la route

Saint-François-de-Sales

Herbe à la puce — Une expérience avec l'oignon sauvage du Canada — Le charme — Flore d'un terrain calcaire

II

Le groupe des cours de vacances du Jardin botanique a repris la route vendredi matin pour la deuxième herborisation. Le but du voyage était cette fois Saint-François-de-Sales, de excursion d'une demi-journée. Départ à 8 heures 30; le temps est un peu couvert, mais le ciel s'éclaircit graduellement et il fera un beau soleil pendant la récolte des spécimens. Température plus favorable que mercredi, alors que toutes les étapes de l'après-midi avaient été faites à la pluie battante.

Sortie de la ville par le pont du boulevard Pie IX évidemment. En route, à Saint-Vincent-de-Paul, un court arrêt; quelques membres du personnel de l'Institut botanique qui encadrent et guident la classe, vont cueillir au bord du chemin de la potentille dressée, de la benoîte blanche, du nerprun et de la vigne vierge.

A Saint-François-de-Sales, tout le groupe descend auprès d'un bois. Tout de suite on signale ce qui sera la plus importante prise de la journée; au bord du chemin s'étend une abondante colonie d'herbe à la puce. Une constatation s'impose. Cette classe est formée d'adultes, qui ont reçu une instruction avancée, qui s'astreignent à suivre un cours de botanique assez élaboré, et cependant un bon nombre d'entre eux ne connaissent pas l'herbe à la puce. Une partie notable des mots que nous employons couramment reste ainsi dans le vague; nous utilisons des noms sans connaître les choses qu'ils représentent; il n'est pas étonnant qu'avec un vocabulaire supérieur et livres que nos gens restent dans l'ignorance.

Un des guides donne les explications utiles. L'herbe à la puce est un petit arbuste dont le tronc est couché par terre; l'extrémité est dressée et les feuilles s'étendent horizontales à une faible hauteur du sol. Chaque tige porte trois feuilles disposées sur un même plan; les botanistes affirment, avec raison sans doute, que c'est en réalité une seule feuille composée de trois folioles, mais pour les profanes cela fait trois feuilles qui se déploient en éventail. Les feuilles qui ne sont pas bien grandes sont dentées irrégulièrement; les fruits ressemblent à de petits pois.

Ce qui rend ce joli tapis de verdure dangereux c'est une huile qui se trouve dans toutes les parties de la plante. Pour contracter l'infection il faut toucher à la plante, mais le poison peut aussi se contracter par les chaussures ou les vêtements. Cette huile ne s'évapore pas, ne se dissout pas dans l'eau; quand on éprouve la démangeaison qu'elle cause, on peut tirer quelque soulagement d'un brossage avec de l'eau et du savon ou du soda à pâte.

Il est faux que celui qui "attrape" l'herbe à la puce soit condamné à en ressentir les effets pendant sept ans. L'explication de cette périodicité légendaire, c'est que les gens gardent les mêmes habitudes, fréquentent les mêmes endroits et, comme ils ne connaissent pas la plante, contractent de nouveau l'infection.

Cette explication finie, les herborisants considèrent avec une curiosité respectueuse la plante empoisonnée; ils sont manifestement en proie à un rude combat intérieur. C'est bien tentant de posséder de l'herbe à la puce dans son jardin; ça n'aurait vraiment pas de sens d'en avoir ainsi sous la main et de ne pas en cueillir; mais... Et la partie masculine de l'expédition hésite autant que l'autre. Sauf quelques audacieux l'on se contente de regarder. Les trois petites feuilles jumelles doivent commencer à se rassurer, elles n'ont peut-être pas séché entre de grandes feuilles blanches.

Mais celui qui vient de donner l'explication offre de récolter des spécimens pour tout le monde. Il les remettra enveloppées dans du papier; on n'aura qu'à les faire sécher, après quoi ils ne seront plus dangereux. L'offre est accueillie avec joie. L'obligeant jeune homme met de gros gants, et chacun pourra rapporter impunément la plante vénéneuse.

Dans le bois s'ouvre une clairière où le groupe se dirige ensuite. C'est d'abord l'inventaire des arbres. Le Frère Marie-Victorin explique sur des feuilles qu'on vient de cueillir la différence entre l'écorce noire et l'écorce à sucre; entre l'orme des rochers, l'orme roux et l'orme d'Amérique; entre le frêne noir et le frêne rouge. Il y a aussi aux environs du noyer amer, du tilleul, du tremble.

Quelqu'un coupe un bout de branche autour duquel s'enroule le bourreau des arbres. Parmi les arbustes, la hart rouge.

La récolte dans ce sous-bois et au bord d'une carrière voisine, jadis exploitée et maintenant abandonnée, donne des plantes bien remarquables. La sanguinaire, dont la feuille est fort joliment découpée, doit son nom au rhizome contenant un latex rouge; on recueille de ces rhizomes pour des expériences ultérieures au laboratoire. Le sceau-de-Salomon tire aussi son nom du rhizome dont les articulations — cicatrices des tiges des années antérieures — ressemblent à des sceaux. Pour détacher intactes ces pièces intéressantes, les plus belles mains ne craignent pas de fouiller la terre.

On trouve aussi la vigne des renards, le gingembre sauvage; une orchidée, la seule orchidée étrangère qui se soit naturalisée dans la province; des fougères nombreuses; fougère de Goldie, fougère de Clinton et d'autres; la capillaire du Canada, une sorte de fougère délicate étalée en parasol; le botryche de Virginie, de croissance très lente et dont les plants peuvent avoir 50, 60 ans; le carex de l'ours blanc, le carex gonflé, l'uvulaire à grandes fleurs, l'apocyn ou fausse herbe à la puce; la sanicle du Maryland.

Sur les roches de la carrière — du calcaire de Trenton — repose de l'algue bleue. Par temps sec, on dirait des feuilles desséchées et noircies; mais lorsqu'il pleut, l'algue se gonfle. Des échantillons sont recueillis pour étude au microscope au cours des travaux de laboratoire.

De l'autre côté de la route, le bois se continue; la récolte se fait là aussi et une partie de la classe se rend à une autre carrière abandonnée. Près de là se déroule une expérience pittoresque. Le Frère Marie-Victorin vient d'arracher un oignon sauvage du Canada. Après avoir donné d'autres détails au sujet de cette plante il signale que cet oignon est très fort, et qu'il suffit de se le passer une ou deux fois sur la langue pour en ressentir les effets. Il découpe des tranches, les divise en morceaux, et la plupart de ceux qui l'entourent se passent sur la langue un de ces petits morceaux blancs.

C'est très doux, on ne ressent rien, et quelques téméraires pour plus de sûreté donnent plusieurs coups de langue. Mais au bout de quelques secondes, ça pique. Cette sensation peu douloureuse mais assez vive varie sans doute en intensité et en durée selon l'ardeur avec laquelle l'expérience a été pratiquée. Quelques-uns aimeraient autant y être allés avec plus de circonspection. Une élève qui a risqué un tout petit coup de dent le regrette visiblement. Mais cela passe assez vite. C'est en somme une expérience intéressante, qu'on est content d'avoir faite une fois, mais que peu de gens jugeront à propos de recommencer. Une autre bonne raison pour ne pas abuser de cet oignon sauvage du Canada, c'est qu'on l'emploie comme purgatif... pour les chevaux!

L'herborisation donne encore du pémblina, plante de la même espèce que la boule de neige des jardins; la boule de neige est une forme à fleurs stériles dont les corolles sont d'une grande beauté; cette beauté paraît bien être une conséquence de la stérilité; est-ce une loi générale? la beauté est-elle un trompe-l'oeil? Problème angoissant sur lequel on ne peut que spéculer.

6,000 soldats polonais en Palestine

LONDRES, 2. (C.P.) — Le gouvernement polonais en exil a annoncé que six mille soldats polonais ont franchi la frontière syrienne pour rejoindre l'armée anglaise de Palestine lorsqu'ils se sont rendu compte que le commandant français en Syrie, le général Eugène Mittelhauser, pourrait se rallier au gouvernement du maréchal Pétain.

Les Windsor quittent Madrid

MADRID, 2. (A.P.) — Le duc et la duchesse de Windsor viennent de quitter en automobile Madrid où ils avaient passé plusieurs jours pour se rendre à Lisbonne, au Portugal.

Le gouvernement français à Vichy

NEW-YORK, 2. (A.P.) — Un bulletin de la "British Broadcasting Corporation" capté à New-York annonçait que le gouvernement français a quitté Clermont-Ferrand pour aller s'établir à Vichy qui serait la capitale provisoire de la France.

quel ce n'est pas le moment de réfléchir, car il faut encore, avant de remonter pour le retour, cueillir la grande ortie du Canada, la prêle des champs — variété boréale, — la ronce odorante que nos gens appellent framboisier sauvage, et deux espèces auxquelles on donne le nom de bois de fer: l'ostroyer et le charme.

A propos de cette dernière plante, on m'a raconté qu'un jour, à la fin d'une herborisation, il y a de cela quelques années, une jeune fille racieuse et naïve, bien dégagée de l'âge, avait trouvé le spécimen qu'elle avait tant cherché, s'écria: "Je n'ai pas de charme! On la taquina longtemps."

La classe joyeuse des cours de vacances reprend le chemin du Jardin, après une matinée bien remplie. Les élèves ont pu voir la différence entre la flore d'un sol acide, comme celle qu'on a récoltée mercredi sur les terrasses de sable et sur le rocher picotier, et la flore d'un terrain calcaire comme celui de Saint-François-de-Sales.

2-VII-40. Paul SAURIOL

M. Power dans la région de Québec

Québec, 2. (D.N.C.) — M. Power, ministre de l'Air, a visité, en fin de semaine, les propriétés du ministère de la Défense dans le district de Québec. Le ministre était accompagné du brigadier E.-J. Renaud, commandant du district militaire no 5, et du colonel Thériault, surintendant de l'arsenal.

Au cours de sa tournée d'inspection, M. Power s'est rendu à l'ancienne-Lorette, où le gouvernement fédéral construit un vaste aéroport; à l'arsenal, au camp de Valcartier, et aux quartiers généraux de la 17e ambulance. En revenant à Québec, il s'est aussi arrêté aux usines du Canadien National, à Saint-Malo, où l'on est à aménager une grande usine de munitions.

M. Power a pu constater que les travaux se poursuivent rapidement à l'aéroport de l'ancienne-Lorette. À l'arsenal, le ministre a félicité les employés de leur activité. On travaille 24 heures par jour à cet endroit et la production a été considérablement augmentée. À Valcartier, M. Power a passé en revue plusieurs régiments et fait une inspection générale. Il est reparti pour Ottawa peu après son retour à Québec.

Au Séminaire de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 2. (D.N.C.) — Aux fins d'améliorer le plus possible la valeur de son enseignement, le Séminaire de Saint-Hyacinthe envoie chaque année un certain nombre de ses professeurs à l'étranger, pendant les vacances d'été, pour y suivre des cours spéciaux. Huit d'entre eux sont partis pour Québec, MM. les abbés Maurice Lecomte, Maurice DeGrandpré, Z. Lussier, Maurice Tougas, A. Laliberté, H. Chappelaine, G. Goyette et A. Girard. Tous étudieront la pédagogie; sept d'entre eux étudieront en plus le français et le grec, cependant que le huitième suivra des cours de méthodologie particulière des mathématiques: arithmétique, algèbre et géométrie.

On annonce d'autre part que quatre membres du personnel du Séminaire, seront affectés cette année au ministère paroissial. Ce sont MM. les abbés Henri Laplume, Lucien Cartier, Gérard Beauregard et Réal Beauregard.

La poste à Rosemont

Le directeur du district postal de Montréal désire informer le public du fait que mercredi, le 3 juillet, 1940, une nouvelle succursale postale sera ouverte au No 2705, rue Masson. Ce bureau portera le nom de succursale postale Rosemont. Les facteurs qui livrent la maille dans ce district seront localisés dans cet édifice.

Mort du docteur P.-C. Dagneau

Québec, 2. — Le Dr P.-C. Dagneau, doyen de la faculté de médecine de l'université Laval et président de la Société médicale des hôpitaux universitaires, est mort à 63 ans.

Naissances, décès et mariages en mai

Ottawa, 2. — Les naissances enregistrées en 67 cités et villes en mai se chiffrent à 8,149; les décès, à 4,232; et les mariages, à 4,632. Comparativement à 7,501 naissances, 4,711 décès et 3,392 mariages en mai l'an dernier, soit des augmentations de 818 naissances, de 749 décès et de 1,240 mariages. Au cours des 31 premiers jours de mai, il y a eu 37,326 naissances, 21,171 décès et 18,331 mariages. À rapprocher de 35,830 naissances, 22,719 décès et 12,719 mariages les cinq mois correspondants de l'an dernier. Cette comparaison fait voir des augmentations de 3 p. c. pour les naissances et de 44 p. c. pour les mariages et une diminution de 2 p. c. pour les décès.

Nouvelles taxes en vigueur depuis hier

Ce que Baptiste paie depuis le premier jour de juillet — La taxe sur le tabac et la taxe de vente — Lettre circulaire de M. Lactance Roberge, directeur des finances de Montréal

Depuis hier les citoyens de la province paient de nouvelles taxes, soit 10% sur le tabac, 4% sur toutes les ventes d'objets mobiliers. La taxe sur le tabac s'applique sur chaque article, autrement dit sur chaque paquet de cigarettes, sur chaque cigare, chaque paquet de tabac, au lieu de s'appliquer sur chaque achat. Seuls le tabac brut en feuilles et les cigares à cinq sous sont exemptés, exemptés non seulement de la taxe sur les tabacs, mais aussi de la taxe de vente provinciale-municipale.

La taxe de vente provinciale-municipale est en vigueur depuis hier également. M. Lactance Roberge, directeur des finances de Montréal, a envoyé 26,000 circulaires aux marchands de Montréal, 5,000 aux marchands du territoire de la ville de Québec, et 25,000 aux marchands de la province. Il en reste encore 15,000 à adresser.

En voici le texte: "A compter du 1er juillet 1940, il est imposé une taxe de vente provinciale de 2% en vertu du chapitre 14, de la loi 4, Geo. VI.

"Comme il existe une taxe municipale similaire de 2% dans le territoire métropolitain, il a été convenu avec les autorités provinciales de réunir ces deux taxes en une seule de 4%.

"Conséquemment, à compter du 1er juillet 1940, les agents percepteurs dans le territoire métropolitain devront percevoir une taxe de 4% sur toutes leurs ventes en détail, sauf lorsque la marchandise ainsi vendue est expédiée en dehors du territoire pour consommation ou usage en dehors dudit territoire, alors que la taxe à percevoir sera de 2% seulement.

"Cependant, aucune taxe ne sera exigible si la marchandise ainsi vendue est livrée en dehors de la province pour consommation ou usage en dehors de la province.

"Jusqu'à indication contraire, les agents percepteurs conserveront leur enregistrement actuel.

"Les exemptions prévues au règlement municipal de la taxe de vente sont abrogées à compter du 1er juillet 1940 et remplacées par les exemptions suivantes, contenues dans la loi provinciale:

"ARTICLE 12. — "La présente loi ne s'applique pas:

a) Aux obligations et actions de corporations;

b) A tous autres titres, valeurs mobilières ou monnaies;

c) A toutes transactions faites par l'entremise de Canadian Commodity Exchange, Inc.;

d) Aux créances, droits d'action, droits incorporels, annuities, primes d'assurances;

e) A la bière et au tabac;

f) A la gazoline et au kérosène ("huile de charbon");

g) Aux denrées alimentaires, à l'exclusion des friandises et des pâtisseries;

h) Aux provisions ou marchandises vendues par un cultivateur, un horticulteur, un pépiniériste, un aviculteur ou un apiculteur, et provenant de son exploitation;

i) Aux outils, instruments aratoires et pièces de rechange, outillages de ferme et tracteurs acquis par un agriculteur de bonne foi pour le besoin de sa ferme; ni aux véhicules à traction animale, aux grâbles et moutures, aux grâbles de semence, aux engrais, aux chevaux, aux harnais, aux bestiaux, aux tuyaux de drainage pour fins agricoles, également achetés par un agriculteur de bonne foi;

j) Aux bateaux, filets de pêche et autres agrès de pêche achetés par un pêcheur de bonne foi pour l'exercice de son métier;

k) A l'eau naturelle, distillée ou ozonisée;

l) Aux médicaments livrés sur prescription de médecin;

m) Aux prix des places en tramways, autobus, bateaux, chemins de fer, ou autres moyens de transport terrestre, naval ou aérien, ni aux taxes de péage;

n) Au prix d'admission à un lieu d'amusement, défini par la loi des droits sur les divertissements (Statuts refondus 1925, chapitre 125), et amendements;

o) Aux ventes au gouvernement fédéral ou au gouvernement provincial;

p) Aux ventes faites à la fabrique ou aux syndicats d'une paroisse, ou à une société ou compagnie de cimetière, à un hôpital, pour les fins de leur oeuvre, ni aux ventes faites par eux;

q) Aux ventes faites par autorité de justice;

r) Aux ventes faites par toute personne exploitant un commerce, lorsque la marchandise ainsi vendue est expédiée en dehors de la province, pour consommation ou usage en dehors de la province;

s) Aux repas;

t) Aux livres de classe, bibles et livres de prière;

u) Aux messages télégraphiques;

v) Aux ventes pour un prix de dix cents ou moins sauf lorsqu'il s'agit de liquides doux ou d'eaux gazeuses.

"Article 13. — "Nonobstant toute loi ou règlement au contraire, les exemptions prévues à l'article précédent seront, à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi, les seules exemptions applicables à la taxe de vente imposée par toute corporation municipale, en substituant dans le paragraphe "r" dudit article aux mots "en dehors de la province" les mots "en dehors du territoire assujéti à la taxe".

"Le rapport et la remise pour la taxe municipale perçue durant le mois de juin 1940 devront être transmis régulièrement à l'hôtel de ville de Montréal, le ou avant le 15 juillet 1940.

"Par la suite, les agents percepteurs devront faire parvenir leur rapport et leur remise au Trésorier provincial, au bureau du Revenu provincial, tant pour la taxe provinciale que pour la taxe municipale, le ou avant le quinzième jour des mois de septembre, novembre, janvier, mars, mai et juillet de chaque année pour les deux mois de calendrier précédant immédiatement ledit rapport et ladite remise et devront tenir à compter du 1er juillet 1940, une comptabilité complète indiquant séparément pour chaque place d'affaires:

1o les achats pour leur propre consommation ou usage, et la taxe sur ces achats;

2o les ventes comptant ou à crédit assujetties à la taxe de vente au taux de 4%;

3o les ventes comptant ou à crédit assujetties à la taxe de vente au taux de 2%;

4o les ventes comptant ou à crédit non assujetties à la taxe de vente;

5o le montant de la taxe de vente pour chaque vente, au taux de 4%;

6o le montant de la taxe de vente pour chaque vente, au taux de 2%;

"D'après la loi provinciale, le mot "vente" comprend la location, et, par conséquent, la taxe devra être perçue sur le prix de la location de tout bien meuble.

"Je vous prie de bien vouloir vous conformer aux présentes instructions."

dans un petit voilier un peu après dîner, quand le vent fit verser l'embarcation. Heureusement le jeune Dyer put repêcher la mât et l'embarcation se redressa. Tous purent remonter à bord, mais transies de froid les victimes durent attendre quatre heures avant que le secours leur parvint et qu'on les ramenât à Saint-Eustache, où ils étaient en villégiature.

Vol de \$500

M. Benny Wohl, épicer tenant établissement à 224 rue Milton, fermait boutique samedi soir vers minuit, quand il fut assailli par un bandit qui le soulaça de la somme de \$500, soit les recettes de la journée. L'individu, vêtu de brun, portant des verres fumés, sauta d'automobile et somma l'épicer de se tenir haut les mains. Quelques minutes plus tard, il prenait la fuite muni de l'argent. La police enquête.

Outremontais trouvé pendu

Vers 8 heures, hier matin, on a trouvé pendu dans la salle de bain de son domicile, appartement 11, 417 ouest, boulevard Saint-Joseph, Outremont, le corps de M. Isidore Eichenbaum, âgé de 44 ans.

Deux noyades au lac Saint-Louis

Deux Montréalais, Benny Segal, 6163 rue Durocher, et Bert Strong, dont le lieu de domicile reste inconnu, ont perdu la vie hier après-midi dans les eaux du lac Saint-Louis. Accompagnés de M. John Tinho, 59 ans, 4456 avenue Beaconsfield, Notre-Dame de Grâce, les deux hommes étaient à faire la pêche à quelques pieds du rivage, en face de Caughnawaga, près du pont Honoré-Mercier, lorsque leur chaloupe chavira. M. Tinho put seul se cramponner à l'embarcation en attendant du secours. Les deux autres hommes furent engloutis dans les eaux. Les cadavres des victimes n'ont pas encore été repêchés.

Rescapés à temps

Deux jeunes filles et un compagnon, Miles Marian Francis, 18 ans, 1820 rue Cedar, Elsieph-J. Crawford, 528, rue Prince-Arthur, et Howard Dyer, 25 ans, 2086, rue Aylmer, ont été en péril de se noyer au lac des Deux-Montagnes, près de Pointe-Claudet, hier après-midi, quand leur embarcation chavira sous un coup de vent. Les trois jeunes gens avaient quitté Como

Washington et les pays occupés

Berlin, 2. (A.P.) — Le ministère allemand des Affaires étrangères a averti l'ambassade des États-Unis que le gouvernement de Washington devra cesser toutes relations diplomatiques directes avec la Norvège, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, mais qu'il peut maintenir ses consulats dans ces pays occupés. L'Allemagne permet à la France et au Danemark de conserver des relations diplomatiques directes avec les pays étrangers. Quant à la Pologne, il n'est même pas permis aux pays étrangers d'y maintenir des consulats.

Graziani succède à Balbo

Rome, 2. — Le maréchal Rodolfo Graziani, chef d'état-major de l'armée italienne, vient d'être appelé à succéder à feu le maréchal Italo Balbo comme commandant de l'armée italienne en Afrique-Nord. La conclusion de l'armistice avec la France n'exigerait plus sa présence à la frontière française et la Libye va probablement devenir un important théâtre d'opérations militaires. Le maréchal Graziani est un vétéran des campagnes coloniales en Afrique: il a fait les deux guerres de Libye et la guerre d'Éthiopie.

Synopsis du catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa

par l'abbé Joseph CARRIER, D.P.H.

Sous le titre de *Synopsis du Catéchisme de Québec, Montréal, Ottawa*, M. l'abbé Joseph Carrier présente une série de 80 tableaux synoptiques, dont la seule vue est un puissant enseignement. S'il est désirable qu'à partir de la communion solennelle, les enfants se souviennent l'esclavage du mot à mot, cet ouvrage les y aidera victorieusement.

Il va sans dire que le "Synopsis" a été accueilli avec enthousiasme par les membres de l'épiscopat auxquels l'auteur avait soumis son travail. Tous ceux qui enseignent le catéchisme lui accorderont le même accueil chaleureux parce que leur enseignement sera maintenant de beaucoup facilité.

Les instituteurs et institutrices, les élèves des classes supérieures et élémentaires trouveront avantages et profit à adopter cet ouvrage. De même les laïcs des cercles d'études ou des mouvements spécialisés l'adopteront afin de pouvoir en un seul coup d'oeil rafraîchir leur mémoire sur la doctrine catholique la plus élémentaire.

Le "Synopsis" se présente sous une élégante toilette verte, de format 11 x 8. 80 pages, autant de tableaux.

Prix: \$0.75 l'unité, franco 80c. Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

A Hong-Kong

Hong-Kong, 2. (C.P.) — Les autorités de la colonie anglaise de Hong-Kong viennent de démentir les accusations japonaises à l'effet que les Anglais auraient transmis au gouvernement nationaliste chinois du général Tchang Kai Chek les renseignements militaires qu'ils reçoivent du Japon. L'armée japonaise a porté cette accusation en annonçant qu'elle n'avertirait plus les autorités anglaises vingt-quatre heures à l'avance du mouvement de ses troupes dans la région de Hong-Kong, comme le voulait un accord anglo-japonnais.

Hitler à Strasbourg

Berlin, 2. (A.P.) — Vendredi, le 28 juin, jour anniversaire de la signature du traité de Versailles, Hitler a passé la journée à Strasbourg. Il s'est longuement arrêté à la cathédrale.

M. le chanoine Elisée Panneton

Les Trois-Rivières, 2. — La population de Louiseville a célébré dimanche à la grand-messe paroissiale, le jubilé d'or de prêtre du chanoine Elisée Panneton, ancien curé de notre ville, aujourd'hui retiré chez les Soeurs de la Providence.

Le chanoine Panneton a été ordonné prêtre le 2 juillet 1890, aux Trois-Rivières.

Nouveauté: Israël et nous

par ROBERT VALLERY-RADOT

Table: Valeurs juives, valeurs chrétiennes

L'adversaire Le voici comme l'un de nous

Cain Israël La Thora

Le Fils de l'Homme Les témoins de l'esprit

Tout est consommé Tous les royaumes du monde

Valeur du sionisme Tout Israël sera sauvé

L'Esprit et le Sang. Volume de 250 pages, format bibliothèque. Au comptoir ou par la poste 90.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", Montréal

Faites un Voyage en BATEAU

une croisière

DE 6 JOURS

à bord du

"Richelieu"

A tout considérer, est-ce qu'une croisière ne vous offre pas LE MOYEN LE PLUS AGREABLE de passer vos vacances? Vous êtes LIBRE de jouir pleinement de toutes les minutes de votre temps et la croisière est à la fois intéressante et variée: le majestueux St-Laurent, les côtes abruptes du sombre Saguenay, les villages pittoresques échelonnés sur les rives, les nombreux cargos aperçus sur le fleuve, souvent rencontrés de très près.

En vérité, cette croisière de six jours vous procurera plus d'agrément que deux semaines de vacances passées de toute autre façon. Le bateau est spacieux, confortable, les cabines bien aérées et la cuisine excellente.

Départ de Montréal le lundi matin à partir du 1er juillet. Visite de Chicoutimi, de la région du lac St-Jean, de Tadoussac, La Malbaie et Québec. Le bateau est votre hôtel durant tout le voyage. Tous frais compris . . . \$67.50

Pour autres renseignements, imprimés et inscriptions, s'adresser aux agences de voyages ou à

715 Square Victoria, Montréal • Tél. Lancaster 0231

Hôtel Mont-Royal Hôtel Windsor Hôtel Quen Hôtel Ford

PL. 1863 PL. 7443 MA. 8536 PL. 5111

CANADA STEAMSHIP LINES

715 Square Victoria, Montréal • Tél. Lancaster 0231

Hôtel Mont-Royal Hôtel Windsor Hôtel Quen Hôtel Ford

PL. 1863 PL. 7443 MA. 8536 PL. 5111

CANADA STEAMSHIP LINES

715 Square Victoria, Montréal • Tél. Lancaster 0231

Hôtel Mont-Royal Hôtel Windsor Hôtel Quen Hôtel Ford

PL. 1863 PL. 7443 MA. 8536 PL. 5111

CANADA STEAMSHIP LINES

715 Square Victoria, Montréal • Tél. Lancaster 0231

Hôtel Mont-Royal Hôtel Windsor Hôtel Quen Hôtel Ford

PL. 1863 PL. 7443 MA. 8536 PL. 5111

BOURSE DE NEW-YORK

Table with multiple columns listing stock prices and market data for the New York Stock Exchange. Includes sections for 'Ouv. Haut Bas Clot.', 'Cours en ferm.', and 'Les obligations'.

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

La Bourse

(A.P. et C.P.) — Vers midi on observait de faibles tentatives d'une reprise chez les aciéries, les automobiles et ailleurs à Wall Street, où les cours étaient hésitants et lourds au début de la séance.

Il y avait plusieurs gains de quelques fractions de point à deux points environ en Bourse locale, qui a chuté hier. Howard Smith a fait un gain d'un point à 14. Shawinigan a avancé de 1-2 à 18. Imperial Oil de 1-2 à 3-4. Dominion Textile a fait un gain de 2-1 à 75 et les actions privilégiées de cette valeur ont avancé de quelques fractions de point, tandis que National Breweries privilégiée a fléchi de 1-2 point.

Sur le Curb les actions industrielles étaient généralement fermes, tandis que les actions minières étaient plutôt lourdes et quelque peu irrégulières. Abitibi a avancé de .05 et Consolidated Paper de 1-8. B. A. Oil a glissé de 1-4 à 16-5-8 et Canadian Wineries de quelques fractions de point. Dans la section des mines, Lake Shore a glissé de 5 points et Bouscadillac a quelque peu fléchi.

La vente des certificats et des timbres d'épargne

Le comité provincial de l'Épargne en temps de guerre a tenu une importante réunion où l'on a déclaré une fois de plus que tous les établissements qui vendent des certificats et des timbres d'épargne, le font gratuitement, sans retirer aucune commission.

M. Napoléon Charest président de cette assemblée du Comité provincial, MM. W. H. Somerville et de Joseph Beaudin, présidents conjoints du Comité national de l'Épargne en temps de guerre, ont fait un exposé des progrès réalisés de ce emprunt de guerre destiné à mobiliser la petite épargne.

Les certificats et les timbres d'épargne sont actuellement en vente dans toutes les banques, les bureaux de poste, les compagnies de fiducie, les compagnies d'utilité publique et chez les courtiers. On peut aussi se procurer des timbres d'épargne aux gares de chemin de fer, dans les bureaux des compagnies d'assurance, dans les magasins à chaîne et les établissements de détail de toutes sortes.

Volume des transactions à la Bourse et au Curb

À la Bourse et au Curb de Montréal, le volume des échanges s'est brusquement contracté au cours du mois de juin. Le total des transactions industrielles était à son minimum depuis 1934 alors que le volume des échanges miniers était le plus bas enregistré depuis juin 1932.

Au total, 298,493 actions industrielles se sont négociées durant le mois qui vient de se terminer, ce qui représente une baisse de 69.9-5-8 sur le mois précédent. Les opérations sur les valeurs industrielles s'élevaient à 990,908 actions. En juin 1939, 375,494 actions industrielles s'étaient échangées. Jusqu'ici le plus bas total mensuel pour les transactions industrielles s'était établi à 367,379 actions en septembre 1934.

En juin 1940, les échanges miniers se sont chiffrés à 200,394 actions, au lieu de 363,505 actions en mai 1940, soit un recul de 68.4%, tandis qu'en juin de l'année dernière ils s'élevaient à 1,018,119 actions. Le minimum précédent datait de juin 1932 et s'était traduit par un total de 148,998 actions.

Les opérations globales sur les deux marchés se sont élevées, en juin, à 498,887 actions, en regard de 1,624,413 actions durant le mois précédent et de 1,394,059 actions en juin 1939.

Marché des changes

De la Banque Canadienne Nationale

Service des relations étrangères

D'après les taux de la Banque du Canada, le prix d'achat du dollar canadien est de 10 pour cent et le prix de vente de 11 pour cent à Montréal aujourd'hui, tandis que le prix d'achat de la livre sterling est de 84.8 et le prix de vente de 84.87, le franc français n'étant pas coté.

Voici les taux à l'ouverture sur le marché de New-York

Grande-Bretagne, livre ster. câble \$3.80

France, franc pas coté

Belgique, franc pas coté

Italie, lire pas coté

Suisse, franc pas coté

Autriche, couronne pas coté

Portugal, escudo pas coté

Espagne, peseta pas coté

Chine, dollar K pas coté

Inde, roupie pas coté

Canada, dollar pas coté

Projet de réorganisation de la M. & O. Paper

Minneapolis, (P.A.) — Un rapport de Securities and Exchange Commission sur la réorganisation de la Minneapolis and Ontario Paper Co., présentée à la Cour fédérale de district pour étude, approuve, en général, le projet de réorganisation proposé par les fiduciaires de la compagnie, le 4 décembre dernier. Il établit la valeur de la compagnie à \$25,500,000. Cette valeur est de \$75,000,000 au livre. Le projet des fiduciaires pour l'émission de \$12,000,000 d'obligations à hypothèque sur revenu, au paiement au comptant des comptes les moins élevés ainsi qu'à l'émission de capital ordinaire.

Debits bancaires

Ottawa, — Les débits bancaires aux comptes individuels se sont chiffrés par \$3,339,595,000 en mai contre \$2,938,298,000 au avril et \$2,839,207,000 en mai de 1939, suivant le bureau fédéral de la statistique.

Au cours des premiers cinq mois de l'année, ils ont été de \$14,320, 106,000 contre \$12,302,222,000 durant la même période de l'an dernier.

Le budget et la Bourse

L'article suivant, intitulé "Le budget", paraîtra dans le prochain bulletin mensuel du Parlement de la Colombie de la Bourse de Montréal, livraison de juillet.

Le portefeuille éprouve sans doute un soulagement maintenant que le budget de guerre du Dominion a été déposé au Parlement de la Chambre des Communes. Le budget fait disparaître au moins une des incertitudes qui assombrissent le commerce des valeurs et, comme la situation internationale s'est quelque peu précisée, on pourra voir se dessiner une perspective plus nette de l'avenir.

Si le fardeau des impôts se trouve allégé, le budget n'en contient pas moins plusieurs points de nature à réconforter le public de placement.

En premier lieu, on doit se réjouir que le gouvernement ait accepté le principe de fortes contributions directes. Dans plusieurs milieux, on avait prédit avec une généreuse verve une augmentation marquée des taxes indirectes, telle la taxe de vente. Quoique nombre de gens eussent sans doute préféré cette mesure à la hausse de l'impôt sur le revenu, il est indéniable que la politique adoptée par le gouvernement est la plus équitable. L'impôt sur le revenu sera le contribuable en raison de son aptitude à payer. En diminuant le pouvoir d'achat l'augmentation des contributions indirectes aurait également pu retarder l'amélioration des affaires en général. Ainsi que le ministre des Finances l'a signalé, l'imposition de lourdes taxes à l'heure actuelle "supprimerait la nécessité de contributions plus fortes encore après la guerre alors que les revenus pourraient bien fléchir".

En second lieu, le ministre des Finances envisage de façon optimiste la marche des affaires. Après avoir tenu compte de toutes les dépenses et recettes possibles pour l'exercice en cours, il déclare que selon toute probabilité il faudra mobiliser environ 550 à 600 millions au moyen d'emprunts à long terme et il ajoute: "Ce sont là des chiffres impressionnants, mais je sais qu'ils ne dépassent pas ce que nos marchés peuvent absorber au cours d'une période d'expansion économique et de hausse du revenu national que je me crois tout à fait justifié d'espérer". Le ministre dit plus loin que "durant l'exercice en cours notre revenu national devrait enregistrer une avance très marquée".

En outre, le public de placement ferait bien de noter que selon la déclaration du ministre des Finances, le gros des nouvelles taxes commerciales porte sur les bénéfices et il est tout raisonnable de penser que des profits convenables seront permis. En effet, les nouveaux emprunts à long terme ne peuvent s'alimenter qu'à même l'épargne et celle-ci, à son tour, dérive des bénéfices particuliers ou des profits réalisés par les sociétés.

Voilà quelques points du discours de M. Ralston, que nous croyons encourageants pour le public de placement. Ainsi que ce ministre l'a indiqué dans la première partie de son discours, la politique financière du gouvernement était au début de la guerre "expansionniste". Bien que notre grand argentier dise clairement qu'on fera tous les efforts nécessaires pour empêcher l'inflation, il semble que la politique du gouvernement continuera dans le sens de l'extension du crédit afin de répondre aux besoins nouveaux de l'industrie et du commerce. Cette politique devrait avoir un effet salutaire sur les affaires.

Revue hebdomadaire de la situation économique

Le trafic-marchandises des chemins de fer augmente d'une façon marquée la semaine terminée le 22 juin. Dans la division de l'Est l'avance est modérée en regard de la semaine précédente, tandis que le total pour le Dominion fait un gain marqué, principalement attribuable à l'augmentation dans la division de l'Ouest. L'indice, après ajustement saisonnier, est plus élevé qu'en toute autre semaine des dernières années.

Les prix de gros rétrogradent la troisième semaine de juin et l'indice décline de 81.5. Les produits agricoles, les produits animaux et

Cherchez-vous un imprimeur ?

ADRESSEZ-VOUS A

L'Imprimerie Populaire, Limitée

éditrice du journal

LE DEVOIR

qui exécutera avec art et rapidement, aux meilleurs prix, tous vos travaux de typographie

CARTES DE VISITE

Travaux de Ville

Menus — Têtes de lettres

Faire-part — Factures

Prospectus — Programmes

LIVRES — AFFICHES

Catalogues — Brochures

Périodiques — Journaux

VOYEZ-NOUS OU TELEPHONEZ — NOTRE REPRESENTANT PASSERA CHEZ VOUS.

430, Notre-Dame est, MONTREAL

*Téléphone: BElair 3361

LA VIE SPORTIVE

La réunion de Mont-Royal est terminée

La réunion de Mont-Royal a pris fin hier après-midi, alors que plus de huit mille personnes ont envahi la piste du grand Lou Caruso. Nous devons dire que ce meeting, malgré la clémence de la température, a obtenu un succès et les organisateurs ont été vivement félicités du beau travail accompli.

Au cours de la première semaine les pur-sang étaient peu nombreux ce qui limitait les champs et la pluie a nui au succès financier des premiers jours. Peu à peu les inscriptions augmentèrent pour voir hier huit épreuves avec neuf, dix et même chevaux se disputer les honneurs de la victoire.

Les favoris ont eu la part du lion au cours du meeting qui vient de se terminer, et hier les chevaux qui ont eu la confiance du public ont encore eu les honneurs de la journée. Dès la première épreuve, le favori Dark Roamer passa son premier sous le fil, tandis que Lady Kiluna, Aurore et Circling Home ont été les autres favoris à remporter le premier argent.

Frankie Mann a gagné, haut la main, le concours des jockeys, tandis que Chinn a fini en deuxième place. Ces deux habiles jockeys recurent chacun une magnifique montre-bracelet grâce à la générosité des propriétaires des grilles Rio et Val d'Or.

Il y aura maintenant une interruption d'ici samedi prochain alors que King's Park ouvrira ses portes pour un meeting de quatorze jours.

PREMIERE COURSE — Un mille et 70 verges. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Trois ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

QUATRIEME COURSE — Un mille et un quart. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Trois ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

SIXIEME COURSE — Environ deux milles. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

SEPTIEME COURSE — 3 1/2 furlongs. Bourras \$300. Poulains de trois ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

HUITIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

NEUVIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

DIXIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

ONZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

DOUZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

TRIZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

HUITIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

NEUVIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

DOUZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

TRIZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

CINQUIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

SIXIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

SEPTIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

HUITIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

NEUVIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

DOUZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

TRIZIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

QUATRIEME COURSE — 6 furlongs. Bourras \$300. Quatre ans et plus. Le mutuel a payé: Dark Roamer \$4.25, \$3.10, \$2.30; Lugano, \$2.15, \$2.20; Tern Hill, \$2.35. La Quintella a payé \$8.45.

Deux autres échecs pour le Montréal

Après avoir fait une excellente tournée aux États-Unis, nos Roysaux ont réussi à vaincre leurs rivaux ici dans les deux premières séries de retour, mais dimanche ils perdirent contre Rochester et hier ils subirent deux autres échecs aux mains des Ailes Rouges et ces défaites ont fait descendre nos locaux en deuxième division.

Dans la première joute d'hier, les hommes du gérant Clyde Sukeforth ont perdu par 3 à 3 pour en suite subir un échec de 5 à 1 dans la deuxième partie à l'affiche.

Les salariés du président Racine obtinrent onze coups sûrs à la joute initiale, mais ils furent impuissants à frapper en temps opportun et ce fut la cause de leur défaite. La même faiblesse fut évidente à la deuxième joute et quatre fois seulement nos joueurs réussirent à placer la balle en lieu sûr, pendant que les visiteurs accumulaient onze coups contre Crouch et Lucas.

Porter et Macon passèrent au monticule à la première partie et Bob dut supporter la défaite car les cinq points des visiteurs furent enregistrés dans les deux premières manches contre les lanceurs de Porter, qui dut céder sa place à un frappeur d'urgence à la 3e et être remplacé par Macon à la 4e. Ce dernier n'accorda que deux coups réussis aux visiteurs.

Bill Crouch fut l'autre lanceur pendant du Montréal, car tous les points du Rochester furent comptés contre lui et Lucas sut tenir les visiteurs à un seul coup réussit dans les deux reprises qu'il offrit.

Montréal et Rochester joueront à 9 heures ce soir et il est probable que Bill Herring soit le lanceur du club local.

ROCHESTER
a.b. p. c.s. r. a.
Kudowski, 3b. 5 2 2 2 3
Bergamo, c.d. 5 1 2 3 1
Davis, 1b. 4 2 1 13 6
Spps, c.g. 3 0 1 3 0
Adams, c.g. 1 0 0 0 0
Blakely, c.g. 5 0 2 2 0
Scheffing, r. 3 0 0 0 0
Crespi, a.c. 4 0 1 2 6
Myers, 2b. 4 0 0 2 3
Ryba, 1. 4 0 1 0 1
Berly, l. 0 0 0 0 0

Totaux. 38 5 10 27 14

MONTREAL
a.b. p. c.s. r. a.
Stainback, c.c. 4 0 1 3 0
Staller, c.d. 5 0 1 4 0
Ripple, c.g. 5 1 1 3 0
Ross, 3b-a.c. 3 1 2 1 2
Suhr, 1b. 4 0 3 10 0
Berger, a.c. 3 0 0 0 0
Lucas, 1. 1 0 0 0 0
Haas, 2b. 0 0 0 0 0
Bell, 2b. 4 0 0 2 3
Giuliani, r. 4 0 0 4 0
Porter, l. 0 0 0 0 0
Macon, l. 4 1 3 0 2

Totaux. 37 3 11 27 11

z-Frappa pour Berger à la 8e.

ROCHESTER
a.b. p. c.s. r. a.
Kudowski, 3b. 5 2 2 2 3
Bergamo, c.d. 5 1 2 3 1
Davis, 1b. 4 2 1 13 6
Spps, c.g. 3 0 1 3 0
Adams, c.g. 1 0 0 0 0
Blakely, c.g. 5 0 2 2 0
Scheffing, r. 3 0 0 0 0
Crespi, a.c. 4 0 1 2 6
Myers, 2b. 4 0 0 2 3
Ryba, 1. 4 0 1 0 1
Berly, l. 0 0 0 0 0

Totaux. 38 5 10 27 14

MONTREAL
a.b. p. c.s. r. a.
Stainback, c.c. 4 0 1 3 0
Staller, c.d. 5 0 1 4 0
Ripple, c.g. 5 1 1 3 0
Ross, 3b-a.c. 3 1 2 1 2
Suhr, 1b. 4 0 3 10 0
Berger, a.c. 3 0 0 0 0
Lucas, 1. 1 0 0 0 0
Haas, 2b. 0 0 0 0 0
Bell, 2b. 4 0 0 2 3
Giuliani, r. 4 0 0 4 0
Porter, l. 0 0 0 0 0
Macon, l. 4 1 3 0 2

Totaux. 37 3 11 27 11

z-Frappa pour Berger à la 8e.

ROCHESTER
a.b. p. c.s. r. a.
Kudowski, 3b. 5 2 2 2 3
Bergamo, c.d. 5 1 2 3 1
Davis, 1b. 4 2 1 13 6
Spps, c.g. 3 0 1 3 0
Adams, c.g. 1 0 0 0 0
Blakely, c.g. 5 0 2 2 0
Scheffing, r. 3 0 0 0 0
Crespi, a.c. 4 0 1 2 6
Myers, 2b. 4 0 0 2 3
Ryba, 1. 4 0 1 0 1
Berly, l. 0 0 0 0 0

Totaux. 38 5 10 27 14

MONTREAL
a.b. p. c.s. r. a.
Stainback, c.c. 4 0 1 3 0
Staller, c.d. 5 0 1 4 0
Ripple, c.g. 5 1 1 3 0
Ross, 3b-a.c. 3 1 2 1 2
Suhr, 1b. 4 0 3 10 0
Berger, a.c. 3 0 0 0 0
Lucas, 1. 1 0 0 0 0
Haas, 2b. 0 0 0 0 0
Bell, 2b. 4 0 0 2 3
Giuliani, r. 4 0 0 4 0
Porter, l. 0 0 0 0 0
Macon, l. 4 1 3 0 2

Totaux. 37 3 11 27 11

z-Frappa pour Berger à la 8e.

ROCHESTER
a.b. p. c.s. r. a.
Kudowski, 3b. 5 2 2 2 3
Bergamo, c.d. 5 1 2 3 1
Davis, 1b. 4 2 1 13 6
Spps, c.g. 3 0 1 3 0
Adams, c.g. 1 0 0 0 0
Blakely, c.g. 5 0 2 2 0
Scheffing, r. 3 0 0 0 0
Crespi, a.c. 4 0 1 2 6
Myers, 2b. 4 0 0 2 3
Ryba, 1. 4 0 1 0 1
Berly, l. 0 0 0 0 0

Totaux. 38 5 10 27 14

MONTREAL
a.b. p. c.s. r. a.
Stainback, c.c. 4 0 1 3 0
Staller, c.d. 5 0 1 4 0
Ripple, c.g. 5 1 1 3 0
Ross, 3b-a.c. 3 1 2 1 2
Suhr, 1b. 4 0 3 10 0
Berger, a.c. 3 0 0 0 0
Lucas, 1. 1 0 0 0 0
Haas, 2b. 0 0 0 0 0
Bell, 2b. 4 0 0 2 3
Giuliani, r. 4 0 0 4 0
Porter, l. 0 0 0 0 0
Macon, l. 4 1 3 0 2

Totaux. 37 3 11 27 11

z-Frappa pour Berger à la 8e.

ROCHESTER
a.b. p. c.s. r. a.
Kudowski, 3b. 5 2 2 2 3
Bergamo, c.d. 5 1 2 3 1
Davis, 1b. 4 2 1 13 6
Spps, c.g. 3 0 1 3 0
Adams, c.g. 1 0 0 0 0
Blakely, c.g. 5 0 2 2 0
Scheffing, r. 3 0 0 0 0
Crespi, a.c. 4 0 1 2 6
Myers, 2b. 4 0 0 2 3
Ryba, 1. 4 0 1 0 1
Berly, l. 0 0 0 0 0

Totaux. 38 5 10 27 14

MONTREAL
a.b. p. c.s. r. a.
Stainback, c.c. 4 0 1 3 0
Staller, c.d. 5 0 1 4 0
Ripple, c.g. 5 1 1 3 0
Ross, 3b-a.c. 3 1 2 1 2
Suhr, 1b. 4 0 3 10 0
Berger, a.c. 3 0 0 0 0
Lucas, 1. 1 0 0 0 0
Haas, 2b. 0 0 0 0 0
Bell, 2b. 4 0 0 2 3
Giuliani, r. 4 0 0 4 0
Porter, l. 0 0 0 0 0
Macon, l. 4 1 3 0 2

Totaux. 37 3 11 27 11

z-Frappa pour Berger à la 8e.

ROCHESTER
a.b. p. c.s. r. a.
Kudowski, 3b. 5 2 2 2 3
Bergamo, c.d. 5 1 2 3 1
Davis, 1b. 4 2 1 13 6
Spps, c.g. 3 0 1 3 0
Adams, c.g. 1 0 0 0 0
Blakely, c.g. 5 0 2 2 0
Scheffing, r. 3 0 0 0 0
Crespi, a.c. 4 0 1 2 6
Myers, 2b. 4 0 0 2 3
Ryba, 1. 4 0 1 0 1
Berly, l. 0 0 0 0 0

Totaux. 38 5 10 27 14

MONTREAL
a.b. p. c.s. r. a.
Stainback, c.c. 4 0 1 3 0
Staller, c.d. 5 0 1 4 0
Ripple, c.g. 5 1 1 3 0
Ross, 3b-a.c. 3 1 2 1 2
Suhr, 1b. 4 0 3 10 0
Berger, a.c. 3 0 0 0 0
Lucas, 1. 1 0 0 0 0
Haas, 2b. 0 0 0 0 0
Bell, 2b. 4 0 0 2 3
Giuliani, r. 4 0 0 4 0
Porter, l. 0 0 0 0 0
Macon, l. 4 1 3 0 2

Totaux. 37 3 11 27 11

Les pur-sang se transporteront à King's Park

Le grand succès, un peu tardif il est vrai, enregistré pour la journée de fermeture de la piste Mont-Royal, est cependant d'un bon augure pour le meeting de King's Park qui s'ouvrira samedi prochain. Les sports qui se sont rendus à Mont-Royal, hier, ont pu se rendre compte du fait que le nombre des chevaux inscrits dans chaque course était de beaucoup plus nombreux qu'au début du meeting. Il est en effet arrivé au cours de la dernière semaine un grand nombre de pur-sang des différents centres de courses canadiens et américains et plusieurs de ces nouveaux venus feront la lutte au meeting de King's Park.

MM. Louis Létourneau, Jules Dugal, Tommy Gorman et Lou Caruso ont formé un syndicat qui opérera la piste de King's Park, cette saison. La rumeur a circulé en fin de semaine, par suite d'un rapport publié dans un journal de langue anglaise, que M. Gorman ne serait pas au nombre des directeurs du prochain meeting, mais il a été définitivement décidé du contraire.

Tout laisse prévoir qu'au moins 350 chevaux seront dans les écuries locales pour l'ouverture de King's Park. L'arrivée de plusieurs pur-sang qui étaient attendus dans la métropole pour le début du meeting de Mont-Royal a été retardée pour des raisons incontrôlables mais la plupart d'entre eux sont maintenant arrivés dans nos murs. Au cours de la fin de semaine un autre train de chevaux est arrivé de la piste de Charleston, en Virginie. Au nombre des nouveaux venus se trouvent Crusad, Dallah, Nathaniel Hale, Some Bull, Overboard et Penway.

Léo D. et Deazin, chevaux appartenant à E. Howie, ainsi que Colored Artist, Rolling Past et trois autres appartenant à R. F. Porter, ont quitté Port-Erie hier à destination de King's Park. Hier après-midi un fourgon est arrivé à King's Park. Il transportait directement de Suffolk Downs plusieurs chevaux qui courront à King's Park dont Royal Hobo, Roowyn, Howdo et War Bridge.

Les résultats dans le circuit des majeures

LIGUE INTERNATIONALE
Hier
Rochester 5, Montréal 3.
Rochester 5, Montréal 1.
Toronto 10, Buffalo 9.
Toronto 4, Buffalo 1.
Newark 6, Baltimore 2.
Jersey City 9, Syracuse 4.

LE CLASSEMENT
G. P. P.C.
Rochester 49 25 662
Newark 38 30 559
Jersey City 37 32 536
Baltimore 35 39 473
Montréal 34 38 472
Buffalo 31 40 437
Toronto 31 41 431
Syracuse 29 39 426

LIGUE NATIONALE
Hier
Saint-Louis 3, Cincinnati 2.
Brooklyn 4, Philadelphie 3.
New-York 7, Boston 1.
Pittsburgh 4, Chicago 3 (10 m.)

LE CLASSEMENT
G. P. P.C.
St-Louis 24 34 424
Cincinnati 41 22 651
Brooklyn 39 21 650
New-York 38 32 633
Chicago 34 34 500
Pittsburgh 25 34 424
Boston 20 36 357
Philadelphie 21 40 344

Aujourd'hui
Cincinnati à St-Louis (soir).
Brooklyn à Philadelphie.
Boston à New-York.
Pittsburgh à Chicago.

LIGUE AMERICAINE
Hier
St-Louis 2, Cleveland 1.
Detroit 3, Chicago 1.
Philadelphie 7, Boston 1.
New-York 8, Washington 4.

LE CLASSEMENT
G. P. P.C.
Cleveland 42 26 618
Detroit 39 25 609
Boston 36 27 571
New-York 33 32 508
St-Louis 32 37 464
Chicago 28 38 397
Philadelphie 25 38 391
Washington 27 42 391

Aujourd'hui
Saint-Louis à Cleveland.
Chicago à Detroit.
Philadelphie à Boston (2 p.).
New-York à Washington.

Nos Roysaux au bâton et au monticule
a.b. p. c.s. r. a.
LaMaister 12 11 4 9 0 0 364
Lucas 20 25 9 14 5 0 346
Stainback 30 104 14 5 0 343
Hughes 12 36 12 3 0 0 433
Ripple 42 154 51 7 0 4 23 331
Ross 69 266 86 26 0 4 47 323
Staller 73 390 92 23 5 3 33 304
Suhr 66 158 48 15 2 7 35 287
Haas 55 185 33 7 1 7 35 287
Macph 15 14 4 0 0 1 286
Becker 39 126 34 10 0 0 1 286
Guilliant 27 90 24 3 0 0 1 286
Crouch 17 39 10 1 0 0 6 236
Bell 60 221 35 3 1 2 26 236
Berger 64 210 49 12 1 6 24 233
Grison 12 20 2 0 0 0 0 100
Wicker 17 41 4 0 0 0 1 97
Rachunok 17 28 2 0 0 0 0 100
Porter 7 10 0 0 0 0 0 000
Herring 1 0 0 0 0 0 0 000

LBS LANCEURS
G. P. P.C.
Lucas 17 115 115 29 44 10 4 714
Porter 12 41 41 4 6 4 2 667
Crouch 18 104 123 22 45 1 3 487
Rachunok 17 92 80 34 50 6 4 696
Grison 12 66 81 33 47 3 3 286
LaMaister 11 32 49 21 15 0 4 000

Erreurs: Epps, Myers. Points produits par Crespi 2, Mueller, Kurovski, Davis, Lucas. Deux-but: Blakely, Mueller, Crespi, Kurovski, Ciriotti. Davis, Buts volés: Mueller, Epps. Laissés sur les buts: Rochester 6, Montréal 6. Buts sur balles de Crouch 1, Brumbeo 2. Retirés au bâton par Crouch 2, Brumbeo 1, Lucas 1. Coups sûrs sur balles de Crouch 10 en 5 manches; Lucas 1 en 2 manches. Mauvais lanceur: Crouch. Lanceur perdant: Crouch. Arbitres: Parker et Solodare. Assistance: 3,686. Temps 1.41.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La onzième victoire de Buck Newson

Detroit 2 — Les Tigres de Detroit se sont avancés à une partie et demie de la première place en battant les White Sox de Chicago par le score de 3 à 1, hier après-midi.

Buck Newson a enregistré sa onzième victoire consécutive pour les Tigres en d'accordant que six coups sûrs. Il retira sept frappeurs au bâton et n'accorda qu'un but sur balles.

Résultat détaillé de la joute:

</

En quels termes ils ont correspondu

(Suite de la première page)

qu'il est urgent et vital d'éliminer le chômage actuel et, par suite, les secours directs." Et là-dessus M. Duplessis parlait du programme de travaux publics qu'il avait soumis quelque temps auparavant au gouvernement fédéral.

Répétition et comouffage

Le 26 novembre 1937, M. Mackenzie King répondait à M. Maurice Duplessis en partie ce qui suit, et nous attirons l'attention du lecteur sur ce texte, qui démontre que tout ce qu'on a dit, en 1940, sur le même sujet n'était que répétition et comouffage sous un savant appareil légal: "Vous avez mentionné la possibilité d'arriver à l'assurance-chômage par des lois concurrentes ou habitantes qui seraient votées par les législatures provinciales. Comme je vous le disais dans ma lettre précédente, l'avis général est que l'assurance-chômage doit avoir une portée nationale pour être appliquée d'une manière efficace. Le Parlement national doit posséder les pouvoirs d'établir un système de cette sorte. Nous avons soigneusement étudié le projet de loi proposé par voie de lois concurrentes. Sur l'avis de ceux qui ont étudié cette question avec le plus grand soin, nous sommes convaincus qu'une telle méthode serait incertaine et instable et ne produirait pas l'effet que nous désirons tous."

Par conséquent, le gouvernement King-Lapointe avait, dès cette date, pris définitivement position. Il voulait obtenir la modification de la constitution. Il rejetait toute autre procédure. M. Mackenzie King insistait pour obtenir sur-le-champ l'amendement constitutionnel désiré. "Nous nous rendons compte, disait-il encore à M. Duplessis, qu'il y aura beaucoup de détails importants qui demanderont une étude soignée quand nous arriverons au moment de préparer la législation elle-même. En attendant, comme je l'ai indiqué, le premier pas nécessaire est d'obtenir une modification à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord accordant au parlement du Dominion les pouvoirs nécessaires pour légiférer sur l'assurance-chômage."

M. Mackenzie King semblait déterminé, dès cette époque, à fermer toute autre issue. Il lui fallait l'amendement constitutionnel et rien d'autre.

Dans sa réponse à M. King, M. Maurice Duplessis disait le 30 décembre 1937: "Dans votre deuxième lettre, vous réitérez l'opinion que vous avez exprimée dans votre première, en ajoutant que vous êtes convaincu que des lois habitantes ou concurrentes seraient incertaines et instables. (...) Si, comme vous le dites, des lois habitantes seraient incertaines et instables, que pensez-vous de la stabilité et de la certitude de lois fédérales sur l'assurance-chômage qui pourraient être changées de façon importante tous les ans par le parlement fédéral? Le gouvernement de la province de Québec est d'avis que les meilleurs éléments de stabilité et de certitude se trouvent dans l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et qu'il est beaucoup plus prudent de maintenir la constitution."

Ainsi, M. Maurice Duplessis entendait à tout prix sauvegarder l'autonomie provinciale, telle que garantie par la constitution nationale.

Changement de régime

De 1937 à 1940 on n'a guère entendu parler de l'assurance-chômage. Dans l'intervalle, il y avait eu la déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne. Et comme le *Devoir* a eu l'occasion de le dire, on a voulu profiter de la guerre pour imposer aux Canadiens des sacrifices qui alourdissent le fardeau des concessions qu'une forte partie de la population a déjà faites en septembre 1939 pour assurer le maintien de l'unité canadienne. Autre preuve que plus nous faisons des concessions dans le domaine fédéral, plus on nous en demande, et de plus en plus onéreuses. Entre temps, il y avait eu également une élection provinciale dans le Québec. Toutes les forces libérales, tant fédérales que provinciales, se sont ligues — pour abattre le gouvernement d'Union nationale, gouverneront qui n'était pas assez souple d'échine pour se plier à toutes les demandes du fédéral. d'après les ministres d'Ottawa. Nul n'est donc surpris de constater que c'est M. Ernest Lapointe qui demanda l'amendement de la constitution en matière d'assurance-chômage, amendement que M. Duplessis avait fermement refusé. C'est une nouvelle victoire retardataire que M. Ernest Lapointe proclame, victoire dont la province de Québec fait tous les frais. C'est le tribut que notre province verse à l'esprit de parti et tout particulièrement aux ministres fédéraux du parti au pouvoir.

M. King et M. Godbout

Le 16 janvier 1940, M. Mackenzie King répondait à M. Maurice Duplessis en partie ce qui suit, et nous attirons l'attention du lecteur sur ce texte, qui démontre que tout ce qu'on a dit, en 1940, sur le même sujet n'était que répétition et comouffage sous un savant appareil légal: "Vous avez mentionné la possibilité d'arriver à l'assurance-chômage par des lois concurrentes ou habitantes qui seraient votées par les législatures provinciales. Comme je vous le disais dans ma lettre précédente, l'avis général est que l'assurance-chômage doit avoir une portée nationale pour être appliquée d'une manière efficace. Le Parlement national doit posséder les pouvoirs d'établir un système de cette sorte. Nous avons soigneusement étudié le projet de loi proposé par voie de lois concurrentes. Sur l'avis de ceux qui ont étudié cette question avec le plus grand soin, nous sommes convaincus qu'une telle méthode serait incertaine et instable et ne produirait pas l'effet que nous désirons tous."

Par conséquent, le gouvernement King-Lapointe avait, dès cette date, pris définitivement position. Il voulait obtenir la modification de la constitution. Il rejetait toute autre procédure. M. Mackenzie King insistait pour obtenir sur-le-champ l'amendement constitutionnel désiré. "Nous nous rendons compte, disait-il encore à M. Duplessis, qu'il y aura beaucoup de détails importants qui demanderont une étude soignée quand nous arriverons au moment de préparer la législation elle-même. En attendant, comme je l'ai indiqué, le premier pas nécessaire est d'obtenir une modification à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord accordant au parlement du Dominion les pouvoirs nécessaires pour légiférer sur l'assurance-chômage."

bauchage plus active pendant la durée effective du conflit, en réalité, l'embauchage au Canada a atteint effectivement son plus haut niveau. Toutefois nous devons admettre qu'une grande partie de notre main-d'œuvre et de notre capacité de production est nécessairement consacrée à la production d'armes et autre matériel de guerre et que ce genre de travail augmentera au cours de la lutte, de sorte qu'à la fin des hostilités nous aurons inévitablement à résoudre le problème de l'ajustement de notre économie à la production du temps de paix. Ce rajustement entraînera nécessairement des changements d'emploi pour beaucoup de nos concitoyens et dans bien des cas un chômage temporaire. Mes collègues et moi estimons qu'il est de notre devoir de prendre toutes les mesures possibles pour faire face à cette situation lorsqu'elle surgira."

De nouveau M. Mackenzie King demandait l'amendement constitutionnel. Mais voyez en quels termes flatteurs M. King s'est adressé à M. Adélard Godbout, qui est l'ami de M. Lapointe et un homme de parti sûr et fiable: "Mes collègues et moi-même sommes très sensibles à la contribution importante que l'administration actuelle de la province de Québec a fournie à la cause du bien-être au Canada. Nous avons également apprécié à sa juste valeur l'intérêt que vous portez aux ouvriers de votre province. Nous croyons pouvoir compter sur votre collaboration dans l'effort que nous faisons pour effectuer une réforme sociale qui contribuera grandement à la sécurité et au bien-être de milliers de citoyens de votre province et du Canada tout entier. Nous avons donc décidé de nous enquérir si le gouvernement de Québec consentirait à une modification de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord accordant au parlement fédéral le pouvoir d'adopter une loi d'assurance-chômage de portée nationale."

M. Godbout répond

Le 24 février 1940, M. Adélard Godbout répondait à M. Mackenzie King. M. Godbout, référant brièvement à la correspondance déjà échangée entre M. Maurice Duplessis et le gouvernement d'Ottawa, écrivait ceci: "Le 26 novembre 1937, vous avez exprimé l'opinion que le système des législations concurrentes serait incertain et instable. J'aimerais savoir si, d'accord avec vos collègues, vous êtes fermement d'avis qu'une telle manière de procéder serait inapplicable." Et comme M. Mackenzie avait fait l'éloge de M. Godbout, celui-ci a fait l'éloge de M. Mackenzie en faisant celui de M. Mackenzie King (on n'est pas pour rien de la même et grande et belle famille libérale, on se doit des coups d'encensement). "Je vous remercie de vos généreuses dispositions à l'égard du gouvernement de la province de Québec et je tiens à vous assurer de ma ferme intention de maintenir avec le gouvernement fédéral la meilleure collaboration possible, de manière à assurer à notre province et au Canada tout entier l'administration prudente et progressive dont votre gouvernement donne l'exemple depuis des années."

Il va sans dire que le premier ministre d'Ottawa, M. Mackenzie King, s'est rendu au désir de M. Godbout. Il a fait préparer — pour le ministre de la Justice — un mémoire qui s'accorde, on ne peut mieux et on ne peut plus, avec les vues que M. Mackenzie King soutenait en 1937. On peut se représenter la situation sous un jour assez amusant. Deux politiciens ayant les mêmes vues sur un problème ont toutefois à ménager l'opinion d'une partie de la population. L'un d'eux doit faire tout son possible pour prendre figure de défenseur de nos droits. Par conséquent son collègue, pour le tirer d'embarras, lui suggère l'objection facile, et lui donne immédiatement la réponse. Le tour est joué. La population est censée n'y voir que du feu. Et la province perd un peu plus de son autonomie. Plus tard, sans doute, on lui en prendra une autre partie, vu qu'on entend de plus en plus le centralisme fédéral.

Dans sa dernière lettre à M. Mackenzie King, le premier ministre de la province de Québec — le nouveau, le libéral, pas l'ancien — donne son entier appui (et ses bénédictions, par-dessus les nuages) au projet d'assurance-chômage et à l'amendement à la constitution. Après avoir analysé les derniers documents soumis par le fédéral, M. Godbout écrit: "Compte tenu de ces faits, nous ne croyons pas pouvoir, en toute justice, refuser notre assentiment à la modification projetée de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et nous estimons qu'en accomplissant notre simple devoir envers notre pays, Puisse votre gouvernement obtenir, par tout le pays et de tous les citoyens et corps constitués, la pleine et entière coopération à laquelle on est en droit de s'attendre pour surmonter toutes les difficultés dans cette grande entreprise nationale."

M. Maurice Duplessis avait bloqué l'amendement constitutionnel, avec d'autres premiers ministres provinciaux d'ailleurs. M. Adélard Godbout a donné à plein dans le jeu du parti. Il a fait son devoir, a-t-il dit pour couvrir son acte. Les politiciens font toujours leur devoir, c'est entendu, même lorsqu'ils font mal. M. Godbout ne s'est pas demandé si une assurance-chômage était une loi sociale qui convenait à la population de sa province et du Canada. Il ne s'est pas demandé si elle ne fut pas plutôt une loi sociale copiée d'Angleterre ou d'elle accomplie peut-être un certain bien — il a lieu d'en douter —, loi sociale qui, transplantée au Canada, pays jeune et riche, fera plus de tort que de bien à notre économie et à notre population. Le Canada, qui représente les deux plus belles civilisations du vieux monde, n'a pas le droit de les imiter jusque dans leurs

erreurs, dans leurs faiblesses, dans les politiques qui font aujourd'hui leur malheur. MM. Mackenzie King, Ernest Lapointe et Adélard Godbout n'ont pas élevé leurs pensées à cette hauteur. Toute la population canadienne en souffrira. Mais surtout la population de la province de Québec, parce que celle-ci se verra de plus en plus étouffée par une politique centraliste.

Léopold RICHER

Note: Dans une déclaration parue dans l'*Action catholique* de Québec (28 juin 1940, page 3, 7e colonne), M. Godbout s'attribue le mérite suivant: "Je crois avoir fait admettre implicitement par M. King et ses conseillers qu'il fallait le consentement unanime des provinces pour faire amender la constitution". M. Adélard Godbout ferait fort bien d'apporter des précisions là-dessus. A notre avis ce n'est pas M. Godbout qui a fait admettre ce principe — si d'ailleurs il a été admis — mais MM. Duplessis, Dugas et Aberhart, qui, en 1937, ont bloqué, par leur refus, l'amendement constitutionnel. M. Godbout, c'est à craindre, s'attribue le mérite des autres. Tout ce que M. Godbout a fait, en l'occurrence, ce fut de soulever une objection facile, dont il connaissait l'avance la réponse, puisqu'elle était contenue dans les lettres que M. Mackenzie adressait en 1937 à M. Maurice Duplessis. — L. R.

Bloc-notes

(Suite de la 1ère page)

qui atteint à peu près tout le monde, exception faite pour les seules petites gens. Ce dernier impôt, qui se calcule au taux de 2 ou 3 pour cent, selon le cas, sera retenu, pour le compte de l'Etat national, au prochain jour de paie, par le patron sur le salaire de chacun de ses employés, à chaque échéance, par la compagnie qui paie des intérêts sur une dette obligataire, par le débiteur qui paie les intérêts d'une dette hypothécaire ou sur un emprunt d'autre sorte.

Ce ne sont pourtant là que quelques-unes des charges nouvelles qui tombent sur les épaules du contribuable québécois. Ce dernier, qui partage d'ailleurs en cela le sort du contribuable de chacune des autres provinces, s'entendait dire, depuis le commencement de la présente guerre, que la pratique de la plus stricte économie devenait nécessaire. Il n'a plus besoin qu'on le lui dise, il s'en rend maintenant et s'en rendra longtemps compte.

Dès aujourd'hui, le contribuable paie gros pour se faire administrer et aussi pour faire la guerre. De main, il paiera encore davantage. Le récent budget du ministre fédéral des Finances l'a indiqué de façon bien nette et bien claire.

Reclame ambulante

Il ne faut cependant pas voir le seul côté pénible de tout cela, c'est-à-dire des exigences du fisc, qu'il soit, fédéral, provincial ou municipal. Depuis hier également, l'hôtel de ville montréalais soumet ses ressortissants à un régime passablement modifié: taxes nouvelles sur le téléphone, les postes de réception radiophonique, l'automobile, taxes accrues sur les établissements de commerce et les exploitations de toutes sortes. C'est ainsi qu'à partir de 850 le permis des voitures qui font de la publicité ambulante et, la plupart du temps, vociférante, par les rues de la ville. Que le véhicule soit traîné par des poneys, par un cheval du format régulier ou par un moteur, qu'il annonce un bingo, une séance de boxe, de lutte, une joute de base-ball ou encore simplement une vente à bon marché, que la réclame soit écrite ou parlée, le prix du permis est le même: 850. C'est assez pour décourager toute manière publicitaire et, par hasard, tel a été le but de la nouvelle administration municipale, il lui en faut faire compliment.

Que n'a-t-elle du même coup frappé toute publicité, même stationnaire, par truchement d'un haut-parleur? Que n'a-t-elle aussi frappé d'un impôt prohibitif les toiles et les fers blancs publicitaires qui décorent de leur matière, la devanture de boutiques?

Le règlement no 326

Il s'agit du règlement municipal de Montréal qui interdit, sous peine d'amende, de jeter dans la rue, sur la chaussée aussi bien que sur le trottoir, des débris d'aucune sorte, papiers, boîtes de cigarettes, verre brisé, etc. Le chef de police, M. Fernand Dufresne, après avoir appelé en conférence un groupe imposant de citoyens importants, les avertissements, a décidé de faire appliquer ce règlement dans toute sa rigueur. D'ici un mois, les agents de police, portant ou non l'uniforme, ceux qui vont à pied comme ceux qui roulent à motocyclette ou en automobile, exécuteront une étroite surveillance et donneront des avertissements aux délinquants. Après ce délai d'un mois, ils les traduiront devant le recorder qui, lui, imposera la peine qui lui paraîtra convenable. L'amende prévue en pareil cas peut aller jusqu'à \$40.

Si l'on veut que Montréal ait pris des habitudes de propreté municipale pour l'année de son troisième centenaire, 1942, il faut bien commencer, ne plus tarder à commencer. D'autant plus que le règlement no 326 existe depuis longtemps et que les règlements municipaux, en principe, sont faits pour être observés et respectés.

Souhaitons plein succès à M. Dufresne dans sa nouvelle entreprise. — E. B.

Arrestation de Bose, chef nationaliste indien

CALCUTTA, 2 (C.P.) — M. Subhas Chandra Bose, chef de l'aile gauche du Congrès national panindien, vient d'être arrêté en vertu des règlements de la défense de l'Inde. M. Bose, qui a fait ses études à Cambridge et qui a été employé dans le service civil indien est l'un des chefs les plus en vue de la jeune génération. Il a accédé à la présidence du Congrès national panindien, mais il a dû démissionner l'an dernier par suite d'un désaccord avec Gandhi. Il a rallié les éléments de gauche du parti nationaliste pour former un groupement nouveau qui réclame l'indépendance immédiate de l'Inde et le recours à la désobéissance civile pour y parvenir. Il a fait de l'agitation terroriste et a été emprisonné à deux reprises.

La Légion étrangère française sera dissoute, aux termes de l'armistice

NEW-YORK, 2. — Une émission de la British Broadcasting Corporation captée par la National Broadcasting Company annonce que la Légion étrangère française sera dissoute aux termes de l'armistice. On ne sait pas ce qui adviendra des légionnaires qui se trouvent en France et qui n'ont pas le moyen de rentrer dans leur pays d'origine. L'annonceur de Londres, qui parlait en français, a ajouté que l'on croyait que les légionnaires qui ont combattu en Norvège et qui s'ont vus en Angleterre pourraient s'enrôler dans l'armée française libre que le général de Gaulle est en train de lever.

L'Allemagne occupe les îles anglo-normandes de Guernesey et de Jersey

Londres, 2 (C.P.) — Les autorités anglaises ont annoncé le débarquement de troupes allemandes dans les îles anglo-normandes de Jersey et de Guernesey. On avait déjà évacué il y a quelques jours la plus grande partie des insulaires, ainsi que leurs troupeaux célèbres. On a détruit tous les approvisionnements ainsi que les deux petits aéroports de ces îles. On dit que les îles Anglo-Normandes n'ont aucune valeur stratégique pour l'Allemagne puisqu'elles ne sont pas plus rapprochées de la Grande-Bretagne que le territoire français qu'elle a déjà conquis et que leurs ports sont trop peu profonds pour recevoir autre chose que de petits chalutiers.

Nominations provinciales

Québec, 2. — La Gazette Officielle de Québec publie les nominations suivantes: Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, et par commissions, de faire les nominations suivantes: Québec, le 16 novembre 1939. M. Léopold Desilets, conseil en loi du Roi, de la cité de Québec, assistant-procureur général, a continué dans ses fonctions de greffier en loi de la Législature de la province de Québec.

Québec, le 28 mai 1940. MM. Albert Grenier, d'Amos, protonotaire de la Cour supérieure du district d'Abitibi; Edgar Laliberté et Adélard Picher, d'Arthabaska, tous deux protonotaires de la Cour supérieure du district d'Arthabaska; H. Ostiguy et J.-R. Lapointe, de Valleyfield, tous deux protonotaires de la Cour supérieure du district de Beauharnois; W.-F. Kay, de Sweetburg, sheriff du district de Bedford; Henri Lizotte, protonotaire de la Cour supérieure du district de Bonaventure, et E.-W. Sheppard, sheriff du district de Bonaventure, tous deux de New-Carlisle; Léonidas Gagné, protonotaire de la Cour supérieure du district de Chicoutimi, et R. Delisle, sheriff du district de Chicoutimi, tous deux de Chicoutimi; A. Garneau, de Percé, protonotaire de la Cour supérieure du district de Gaspé; J.-R. Beauparlant et Georges Caron, de Hull, tous deux protonotaires de la Cour supérieure du district de Hull; R. Sabourin, protonotaire de la Cour supérieure du district d'Iberville, et A. Forget, sheriff du district d'Iberville, tous deux de Saint-Jean; Gaston Allard, de Joliette, protonotaire de la Cour supérieure du district de Joliette; E.-A. Doucet, de Rivière-du-Loup, sheriff du district de Kamouraski; A. Boudreau, protonotaire de la Cour supérieure du district de Montcalm, et God. Lamarche, sheriff du district de Montcalm, tous deux de Mont-Laurier; Aurélien Bernatchez, protonotaire de la Cour supérieure du district de Montmagny, et J.-A. Caron, sheriff du district de Montmagny, tous deux de Montmagny; Paul Trahan, de Nicolet, protonotaire de la Cour supérieure du district de Nicolet; Alph. Martineau, protonotaire de la Cour supérieure du district de Pontiac, et D. Sloan, sheriff du district de Pontiac, tous deux de Campbell's Bay; Osias Cousineau, de Sorel, protonotaire de la Cour supérieure du district de Richelieu; Lucien Sasseville et J.-B. Desjardins, de Rimouski, tous deux protonotaires de la Cour supérieure du district de Rimouski; R. Boissonneault, protonotaire de la Cour supérieure du district de Roberval, et J. Harvey, sheriff du district de Roberval, tous deux de Roberval; E. Villeneuve, de La Malbaie, sheriff du district de Saguenay; Albert Desilets et Chs-E. Bachand, de Sherbrooke, tous deux protonotaires de la Cour supérieure du district de Saint-François; A. Delage, protonotaire de la Cour supérieure du district de Saint-Hyacinthe, et J.-L. Cormier, sheriff du district de Saint-Hyacinthe, tous deux de Saint-Hyacinthe; R. Raymond, protonotaire de la Cour supérieure du district de Terrebonne, et A. Fournelle, sheriff du district de Terrebonne, tous deux de Terrebonne; J.-A. Provencher, protonotaire de la Cour supérieure du district de Trois-Rivières, et L.-P. Mercier, sheriff du district de Trois-Rivières, tous deux de Trois-Rivières; pour administrer à titre de personne nommée à un emploi quelconque dans notre province de Québec, les serments, déclarations et souscriptions qu'elle désirera prêter, souscrire ou faire ou qui seront prescrites par la loi, pour lui permettre d'exercer et

remplir les devoirs de l'emploi que cette personne peut occuper, en vertu d'une commission nommée par nous, ou par toute autre autorité et d'en tenir et garder les rôles et d'en transmettre des certificats au lieutenant-gouverneur de notre dite province ou au gardien du grand sceau d'icelle.

A Tecumseh

Québec, 2 (D.N.C.) — A Tecumseh, Ontario, hier, M. Edgar Rochette, représentant le gouvernement de la province de Québec, a déclaré devant un nombreux auditoire réuni pour le grand ralliement patriotique de la fête nationale traditionnelle des Canadiens français des comtés d'Essex et de Kent que la présence française sur ce coin de terre canadienne constitue un vivant exemple de ce que peut un peuple qui ne veut pas mourir. Ce témoignage, a-t-il dit, devra servir d'exemple à ceux qui croient impossible la lutte pour nos libertés civiles et qui doutent de la victoire finale, de l'idéologie démocratique.

Cette réunion annuelle qu'organise M. le sénateur Gustave Lacasse et qui groupe tous les ans les Canadiens français du sud de la province d'Ontario, avait lieu cette année à Tecumseh. Pres de 40,000 Canadiens français vivants dans les comtés de Kent et d'Essex, dans la province voisine. Ils ont un hebdomadaire — *La Feuille d'Erable* — que dirige le sénateur Lacasse, et de nombreuses organisations patriotiques qui maintiennent l'esprit français dans cette partie du Dominion et revendiquent toujours avec fierté les droits des Canadiens français minoritaires de l'Ontario. Il y eut messe solennelle le matin, grand ralliement en plein air dans l'après-midi, procession et fête champêtre le soir.

Fermeture du Jardin botanique

On dit que le Jardin botanique fermerait ses portes au public dès dimanche prochain. Le gouvernement provincial vient de congédier les vingt-quatre jardiniers payés par la province. Il ne reste que les dix jardiniers que la ville y emploie l'été, jusqu'au mois de septembre seulement.

Des démarches se font pour que les autorités provinciales reviennent sur cette décision. Si les choses restent dans l'état présent, on devra se borner à protéger les plantes vivaces pour qu'elles ne se perdent pas; et cela requerra tout le personnel disponible. Il n'y aura pas assez de monde pour exercer la surveillance, de sorte qu'il faudra fermer le jardin aux visiteurs.

A Manchester

Québec, 2 (DNC) — M. André Arnold, de l'Office provincial du tourisme est de retour de Manchester, N.H., où il a représenté la province de Québec à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, par les Franco-Américains de cette ville. Le soir, un grand banquet en plein air a eu lieu. Tout comme dans la province de Québec la température était très froide.

PLateau 5151

HEURES D'AFFAIRES:
9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Le samedi: 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

SAVONS à bas prix mercredi chez DUPUIS

Savon à la lavande "YARDLEY"

Boîte de 3 pains avec un flacon de parfum à la Lavande pour dames et jeunes filles.
Les 4 ARTICLES pour \$1

Savon carbolique de "JERGENS". Idéal pour le bain.

3 PAINS pour \$1.14

"KLEENEX"

Boîtes de 500 feuilles \$0.29
Boîte de 200 feuilles 2 pour \$0.25

Savon de beauté "Cléopâtre"

Un nouveau savon à l'huile de fruit de palmier. Recommandé pour peau sèche. SPECIAL 12 PAINS pour \$0.47

PLateau 5151 — local 202
DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

La maison natale de Laurier à Saint-Lin

Ottawa, 2. — (Du ministère des Ressources naturelles du Canada). Le Service des parcs nationaux du ministère des Mines et des Ressources vient de terminer la restauration de la maison natale de sir Wilfrid Laurier, dans le petit village de Saint-Lin, à quelque trentecinq milles au nord de Montréal. La maison où ce Canadien illustre a vu le jour a été reconnue comme site historique national à la recommandation de la Commission des sites et monuments historiques du Canada. On érigea aussi près de la maison une stèle de pierre où sera fixée une plaque de bronze portant en français et en anglais l'inscription suivante: Sir Wilfrid Laurier Premier ministre du Canada de 1896 à 1911. Né à Saint-Lin, le 20 novembre 1841. Décédé à Ottawa, le 17 février 1919. La résidence caractéristique bien la Canada français d'il y a un siècle, et on l'a restaurée avec un grand souci d'exactitude; on a aménagé le terrain et on l'a entouré d'une clôture. Les murs ont été recouverts d'une toile tissée au métier dans la province de Québec et qui constitue un fond admirable à l'ameublement et aux gravures qui symbolisent l'art et l'artisanat de l'époque. Un sofa, une table console et une chaise sont particulièrement remarquables à ce point de vue; ce sont des spécimens de meubles sculptés que les ébénistes et les sculpteurs sur bois fabriquaient il y a cent ans. Mentionnons encore une horloge grand-père, dont le mouvement en bois a été préparé dans la province de Québec; deux armoires, une d'écoignure et une autre pour le linge, toutes deux importées de l'île d'Orléans; une poêle de fonte à deux poignées, un grand métier à tisser et deux lits anciens. On a recouvert les planchers de tapis aux couleurs vives faits dans la province, et aux murs on a pendu plusieurs portraits de sir Wilfrid Laurier et une série de dessins d'Arthur Lismer, qui représentent des scènes du Québec.

En Irlande

Londres, 2 (CP) — Le ministre de la guerre, M. Anthony Eden, a déclaré aujourd'hui aux Communes que la garnison de l'Irlande du Nord a été distribuée de la façon la plus avantageuse possible, mais qu'il n'avait pas pu discuter publiquement des dispositions prises. Lorsqu'on lui a demandé si les dispositions prises par l'armée anglaise s'appliquent à l'Irlande même, il a répondu qu'il n'y a rien qu'il désire dire davantage.

LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

	Canada	Etats-Unis
1 semaine	20	25
2 semaines	35	40
3 semaines	50	60
1 mois	1.10	1.10
6 mois	3.00	3.00

Faire remise par chèque ou par mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY, (Limitée)

Qualité supérieure

Montréal